LE LONG
PARLEMENT
ET SES CRIMES.

RAPPROCHEMENS FACILES A FAIRE.

Sotte gli eſempi altrui narra i ſuoſi laſi.
Adone, *Canto* 6.
Sous des traits étrangers il raconte ſes propres haſards.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE D'UN ROYALISTE.

1790.

LE LONG PARLEMENT ET SES CRIMES.

RAPPROCHEMENS FACILES A FAIRE.

DANS le cours de ſon regne, Charles Ier., Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, avoit choqué les Anglois par pluſieurs impoſitions qu'il avoit établies arbitrairement, & il avoit choqué les Ecoſſois par une Liturgie qui donnoit au ſervice des Egliſes réformées quelque reſſemblance avec le ſervice des Egliſes catholiques.

Parmi les impoſitions arbitraires, la taxe des vaiſſeaux étoit une de celles qui bleſſoient le plus les Anglois.

(1633) *Hambden* ayant refuſé de payer la ſomme à quoi avoit été impoſée une petite poſſeſſion qu'il avoit dans le comté de Bukingham, plaida ſa cauſe devant la chambre de l'Echiquier.

Charles avoit fait un très-bon uſage du produit de la taxe, & même M. Hume attribue aux vaiſſeaux conſtruits alors, l'avantage que la marine

angloiſe remporta ſur la marine hollandoiſe, après la mort du Roi; mais le Parlement n'avoit pas conſenti cet impôt; mais Charles avoit prétendu être ſeul juge de la néceſſité.

La défenſe de *Hambden*, en établiſſant d'une maniere triomphante, les droits de la Nation & les torts du Roi, en montrant avec force les conſéquences de ces infractions aux Loix, donna aux eſprits l'impulſion qui les précipita vers la liberté, l'indépendance, & leur inſpira une jalouſe méfiance contre les intentions de Charles. Au lieu d'obſerver, de calmer cette diſpoſition univerſelle, & qui pouvoit devenir ſi funeſte, ſi elle étoit heurtée, Charles s'obſtina à faire recevoir ſa Liturgie par le Clergé d'Ecoſſe, par ces mêmes Puritains farouches, qui, dans la jeuneſſe de Jacques Ier., pere de Charles, avoient compoſé le *Covenant*, & le lui avoient fait ſigner, avant qu'il n'allât prendre poſſeſſion de la couronne d'Angleterre.

Le Covenant étoit un acte de renonciation formelle à la religion romaine; on l'avoit rempli des invectives les plus furieuſes que jamais des Etres humains aient pu employer pour enflamer leurs cœurs d'une haine ſans relâche, contre des créatures de leur eſpece. On s'oppoſa à la Liturgie, & l'on y ajouta même alors un ferment d'union, par lequel les ſouſcrivans s'engageoient à rejetter toute innovation religieuſe, & à ſe défendre mutuellement contre quelqu'oppoſition que ce pût être *pour la plus grande gloire de Dieu*, diſoient-ils, *& pour l'avantage de leur Roi & de leur Pays.* On jugea, quelque tems après, qu'il n'y avoit que

des rebelles à Dieu & des traitres à la Patrie, qui fussent capables de se refuser aux engagemens d'une si sainte ligue ; en conséquence il fut envoyé en Angleterre.

Charles régnoit sur trois Royaumes, agités entr'eux par des rivalités, des haines, & même par le besoin, en sorte que, tour-à-tour, les habitans respectifs s'éloignoient, se rapprochoient & s'éloignoient encore. Cette exposition établit une grande différence entre l'état politique des Isles Britanniques, au milieu du dernier siecle, & l'état politique de la France, à la fin de celui-ci.

Les François etoient unis, jusqu'à un certain point, par le même intérêt ; tous étoient tranquilles sur leurs opinions religieuses, & ils étoient appellés à faire valoir leurs droits ; ainsi tout sembloit conspirer pour eux.

Les rigides Covenentaires vouloient, à tout prix, abolir l'Episcopat, & dans cette espece de frénésie, il n'y eut point d'accusations dont ils n'accablerent le Clergé protestant. Et comme le *Covenant* étoit un point de ralliement, chose nécessaire à tous factieux, il fut ordonné de le signer, sous peine d'excommunication.

Richelieu, dont les projets ambitieux avoient été réprimés par Charles, non seulement fomenta les troubles, qui de l'Ecosse menaçoient l'Angleterre, mais même il fournit secrettement aux Covenentaires, de l'argent & des armes, pour se fortifier contre leur Souverain.

Charles consentoit à diminuer l'Episcopat, mais on vouloit l'anéantir.

Cependant, Charles contraint de repousser la force par la force, est arrivé à Berwich, à la tête d'une armée. Les Ecossois lui firent des propositions de paix (1640); il signa un traité mal conçu, & dans le cours de la même année la guerre recommença.

Bientôt on ne reconnut plus pour des *Patriotes*, que les adversaires du Roi & des Ministres. Le respect pour la majesté royale étoit une basse flatterie, la confiance en ses promesses, une honteuse prostitution. Charles avoit réellement cherché à étendre sa prérogative au-delà des bornes posées par les loix fondamentales de l'Angleterre. Entraîné par l'exemple de ses prédécesseurs & par *l'usage du pouvoir*, écueil éternel de toute domination; de plus il choquoit par la Liturgie, & sa faveur pour l'Episcopat, toutes les passions alors en actions; il n'avoit saisi ni l'esprit de son siecle, ni l'indispensable nécessité d'y céder. Je le prévois à regret pour notre Nation; mais dans l'espece de parallele, que cet extrait établit entre l'Angleterre & la France, tout sera à notre désavantage. Louis XVI a évité toutes les fautes graves de Charles Ier., & nous..... Mais poursuivons. Charles avoit besoin d'un subside pour les frais de la guerre qu'il avoit entreprise contre les Ecossois rebelles; il s'adressa aux Communes qui le refuserent. Les Pairs sentant les nécessités du Roi, se fiant sur la parole qu'il avoit donnée, non seulement *foi de Roi*, mais *foi de Gentilhomme*, que le Parlement seroit continué après que le subside seroit accordé, prierent les Communes d'avoir égard à la demande du Roi.

Elles crierent à la *violation du privilege* : Charles irrité caſſa le Parlement, & fit empriſonner quelques factieux ; alors les mécontentemens s'accrurent avec une rapidité terrible : Charles multiplia les fautes : reconnoiſſant leurs triſtes effets, il entreprit une juſtification qui ne ſervit à rien. Il étoit dit que ce malheureux Roi, bon, mais pas aſſez attentif à l'eſprit dominant, ſeroit la victime de l'eſpece de guerre établie entre les Rois & les Communes depuis la mort d'Heliſabeth. Les malheurs de l'Angleterre ſous Henri VIII ſon pere, avoient diſpoſé les Anglois à plus de docilité, & les ſucceſſeurs de cette grande Reine voulurent exercer la même puiſſance, quoique les circonſtances euſſent changé par le cours naturel des choſes.

Si nous revenons à nous, quelle différence! Loin d'avoir à oppoſer aucune réſiſtance à un Roi qui demandoit lui-même à ſacrifier *de ſes droits d'uſage*, tout ce qui peut nuire au bonheur de ſes peuples, c'eſt lui qui nous appelle pour travailler avec lui à la réforme des abus, & à une amélioration générale.

Ce fut au milieu de l'effervescence terrible de toutes les paſſions excitées par le fanatiſme & le deſir d'une liberté ſans bornes, que Charles convoqua le 3 Novembre 1640, le Parlement, qui fut le long Parlement : il eſt aiſé d'imaginer dans quel eſprit furent faites les élections, & quels hommes furent choiſis. S'il eſt facile de flatter les paſſions des hommes en général, il l'eſt encore plus de les ſéduire par une hypocriſie religieuſe ou politique ; & ſi le choix tomba ſur quelques enthou-

ſiaſtes de bonne foi, le grand nombre étoit des ambitieux & des hypocrites : le cri univerſel étoit moins la reſtauration de l'Etat, que l'humiliation du Roi & l'abaiſſement de la Couronne.

Pym, homme ardent, dénonça dans l'une des premieres aſſemblées *Strafford*, Général de l'armée du Roi, Grand Vice-Roi d'Irlande, attaché au Roi, jouiſſant de ſa confiance, & miniſtre : ſes titres & ſon mérite perſonnel le rendoient la plus noble victime que les Communes puſſent choiſir.

Cette dénonciation ne fut pas décidée ſur le champ : après quelques diſcuſſions, Pym dit ingenuement que ſi l'on perdoit du tems, il faudroit abandonner l'eſpérance de le faire juger. *Strafford* fut donc arrêté ; les Communes firent arrêter auſſi *Lawd*, Archevêque de Cantorbery, vieillard vénérable, & le premier perſonnage du Royaume. On les accuſa l'un & l'autre du *crime de haute trahiſon*.

Il s'élevoit une nouvelle Juriſdiction dans l'Etat ; ceux qui avoient le plus compté ſur leur crédit & ſur leur pouvoir, devoient trembler devant le terrible Tribunal. Pluſieurs Miniſtres prirent la fuite.

Les Communes avoient pris la réſolution de mettre dans leur dépendance les plus puiſſans corps du Royaume. Elles jettoient l'effroi dans l'eſprit de tous ceux qui étoient portés à ſoutenir la Monarchie chancellante : la terreur étoit un de leurs moyens. Elles rechercherent la conduite des Adminiſtrateurs, & elles appellerent *Délinquans* tous ceux qu'elles accuſerent d'avoir prévariqué. Le crime nouveau de *délinquance* fut appliqué à toutes les

perſonnes & les actions qu'elles vouloient trouver coupables. Ceux même employés aux douanes, Officiers & Fermiers, furent accuſés de *Délinquance*, & ils acheterent leur pardon 150,000 liv. ſterlings. Le Prince n'evoit pas de Miniſtres, ni ſon Conſeil de membres qui n'euſſent quelqu'accuſation à craindre. Pour rendre leur pouvoir uniforme, c'eſt-à-dire, l'étendre également ſur toutes les branches du Gouvernement, les Communes abolirent, par une conſéquence de leur uſurpation, tout autre pouvoir légiſlatif que celui du Parlement. Le Clergé qui avoit eu part au dernier Synode, étoit ſous le poids de la délinquance. La Chambre des Communes ſe conduiſoit ſans aucune regle; elle conſidéroit non les actions, mais le parti auquel on paroiſſoit attaché; & l'ardente paſſion pour la liberté, aveugloit la Nation ſur les injuſtices de ſes Repréſentans.

Le pouvoir ſouverain ſe trouva tout-à-coup tranſféré aux Communes. Le Gouvernement ſe trouva changé, d'une Monarchie preſqu'abſolue, en une pure démocratie. Ce moment où toutes les paſſions étoient dévéloppées, où elles avoient un aliment puiſſant dans le zele religieux & le ſentiment des droits de la Nation, produiſit de grands Orateurs, & preſque de grands hommes. Mais pluſieurs dédaignoient les devoirs communs de la morale.

On auroit dit que la Nation, éclairée par les chefs populaires, appercevoit, pour la premiere fois, les deſordres du Gouvernement. La Capitale ſur-tout étoit arrivée au dernier degré de mutinerie contre la Cour; chacun oubliant ſes propres af-

faires, s'attachoit uniquement à la défenſe de la liberté & de la religion. Dans une Ville, qui eſt le rendez-vous général de la ſociété, la contagion des affections populaires étoit plus forte, parce qu'elle étoit communiquée de cœur à cœur.

Les Communes établirent arbitrairement des Prédicans & des Lecteurs, pour occuper les chaires des principales Egliſes de Londres. Elles retentiſſoient d'eſprit de faction & de fanatiſme. La preſſe ne connoiſſant plus de réſerve, fourmilloit de productions plus dangereuſes, par des traits d'un zele ſéditieux, & par leurs audacieuſes calomnies, que par éloquence ou l'art de la compoſition.

Trois libelliſtes avoient été mis en priſon : le Miniſtere craignant que leur procès, revu par la Chambre Baſſe, ne finit pas leur élargiſſement, les fit transférer dans des priſons éloignées ; les Communes annullerent la ſeconde Sentence, caſſerent la premiere, & condamnerent les Juges à faire des excuſes aux Priſonniers. Lorſque ces furieux libelliſtes débarquerent en Anglererre, ils furent reçus avec des tranſports de joie, & leur arrivée à Londres fut célébrée par des décharges d'artillerie & des acclamations ; les rues furent parſemées de fleurs, & le peuple mêloit, aux cris de joie, des invectives contre les Evêques qui avoient perſécuté de ſi vertueux perſonnages. Plus ces trois hommes étoient coupables, & plus l'inſulte étoit cruelle pour la Cour. D'autres libelliſtes furent mis de même en liberté, & leurs Juges furent condamnés à des dédommagemens. Non ſeulement la diſpoſition actuelle de la Nation aſſuroit l'impunité à

tout flatteur littéraire de cettenouvelle puissance, mais pour comble de licence, les chefs de cette frénésie populaire inventerent une nouvelle méthode de répandre des libelles. Ils adressoient des pétitions au Parlement, dans lesquelles ils demandoient du remede aux abus, & là ils compromettoient à leur gré la Cour & les Administrateurs. Ils les firent souscrire par un grand nombre de citoyens, le présenterent aux Communes & les publierent aussitôt. Ces pétitions devenoient un lien secret d'association entre les souscrivans, & passoient pour une espece d'actes publics qui mettoient comme le sceau de l'autorité aux plaintes qu'elles contenoient.

Quelques Historiens prétendent, & le Roi lui-même assura, dans une déclaration publique, que plusieurs de ces pétitions furent conduites avec la plus criminelle adresse. Sous la premiere forme une pétition étoit modérée, raisonnable, telle que des gens d'honneur pouvoient y souscrire, & ne faisoient pas difficulté d'y mettre leurs noms; on déchiroit ensuite les signatures, & on les plaçoit au bas d'une autre pétition plus favorable aux vues de la faction populaire.

Il arriva tant de plaintes, soit arrachées par la ruse & l'importunité, soit présentées par les membres eux-mêmes, que la Chambre se divisa en quarante Comités, chargés tous d'approfondir quelques violations particulieres de la Loi & de la liberté. Outre les comités généraux de la religion, du commerce, des privileges & des loix, il se forma une quantité de subdivisions, & qui toutes, pousserent les recherches avec la derniere rigueur.

Il eſt remarquable qu'avant ce ſiecle, lorſque le Parlement s'attribuoit moins d'autorité, une plainte d'abus étoit ordinairement préſentée à la Chambre par le premier Membre qui avoit été frappé des abus. Ces Comités généraux, qui étoient une eſpece de Cour inquiſitoriale, n'avoient pas encore été établis, & l'on trouve que dans une déclaration précédente, le Roi ſe plaint de cette innovation défavorable à l'autorité royale.

Sur les rapports des comités, la Chambre prenoit chaque jour des réſolutions qui mortifioient les Miniſtres & qui enflammoient la Nation.

On révoqua les Sentences rendues à la diſſolution du dernier Parlement; la Cour d'Yorck fut abolie. Toutes les dernieres opérations du Gouvernement furent cenſurées avec amertume.

Le petit nombre de ſujets fideles voyoient avec un ſaiſiſſement de ſurpriſe les progrès du crédit & du pouvoir des Communes. Charles leur diſoit : » Vous avez pris la machine du Gouvernement par pieces, méthode ordinaire aux habiles Artiſtes lorſqu'ils veulent ôter la rouille qui a pu ſe former ſur les rouages. Tout peut être rétabli, continuoit-il; chaque piece peut être rendue à ſon uſage, & le mouvement recommencer, pourvu que le rétabliſſement ſoit entier, & qu'il n'y manque pas une cheville ». Mais rien n'étoit plus éloigné de l'intention des Communes, & du moins elles ne payoient pas leur auditoire de vains mots, dont la force eſt de ne rien ſignifier, & le ſens dans leur obſcurité même, car c'eſt avec des paroles inintelligibles qu'on conduit la multitude, qu'on la trompe, qu'on

la féduit, qu'on l'enivre d'efpérance ou de crainte. *Heureux les Anglois*, dit M. Hume, *fi cette Chambre s'étoit conduite avec modération*, & fi, dans la plénitude d'un pouvoir ufurpé, elle en avoit fait bénir l'ufage. Heureux les François, dira un jour le *Tacite* de nos infortunes; Mais qui peut les juger aujourd'hui ces infortunes verfées à grands flots fur un peuple abufé !

La Chambre prit foin de refter toujours en diete, dans la feule vue de rendre l'Affemblée toujours néceffaire !

(J'avertis mes lecteurs que je n'ai recueilli des troubles & de leurs progrès, que ce qui tient aux ufurpations des Communes & à leurs cruels effets.)

On humilia de mille & mille manieres les Evêques; les invectives les plus groffieres contre le Clergé étoient accueillies avec raviffement. La ville de Londres préfenta une pétition fignée de 15,000 noms, pour obtenir le changement total du régime eccléfiaftique. Nous favons comment ces fignatures s'obtiennent. La Chambre des Communes préfenta à la chambre Haute un bill qui interdiffoit aux Eccléfiaftiques tout office civil : c'étoit exclure les Evêques de la chambre Haute : les Pairs refuferent leur confentement; mais les Puritains des Communes, pour montrer qu'ils n'étoient pas découragés par ce revers, drefferent un autre bill pour l'abolition totale de l'Epifcopat. Cependant ils attendirent une occafion plus favorable pour le mettre au jour.

Les Communes publierent des Ordonnances pour la deftruction des Images, des Autels & des Cru-

cifix. Robert Harley, à qui la conduite de ce dessein fut donnée, fit enlever toutes les Croix, même des rues & des marchés : par une horreur comique pour cette figure, il ne vouloit même pas souffrir que deux pierres ou deux pieces de bois restassent l'une sur l'autre à angle droit. Les Communes ne se trouvant pas assez de comités, en nommerent un pour le Clergé, espece d'inquisition qu'on appella *le comité des Ministres scandaleux.*

Les factieux savoient qu'il est impossible de renverser un Gouvernement établi, & de rester scrupuleusement attaché aux principes de l'équité & de la clémence : c'étoit leur réponse : toujours les factieux ont une réponse odieuse à de justes reproches. En conséquence de la maxime en usage, les persécutions contre le Clergé furent atroces : l'outrage fut joint à la cruauté ; *on s'efforçoit de le rendre aussi odieux qu'on l'avoit rendu misérable.*

Le Roi avoit réellement attaqué les droits de la Nation ; mais les vraies causes qui eurent le pouvoir d'enflammer le Parlement & les peuples, sur-tout les peuples, furent les surplis, les balustrades placées autour de l'Autel, la liturgie, la violation du dimanche, les chapes brodées, les manches de linon, l'usage du signe de la croix dans le baptême, &c. Tous les désordres de l'Ecosse sans exception, & la plupart de ceux de l'Angleterre, n'eurent pas d'autres principes. C'étoit du moins un point de raliement ; aussi n'eurent-ils pas recours aux crimes que les

factieux font commettre fur toute la furface de cette France, fouillée de fang & de cruautés !

Charles avoit foutenu fa prérogative contre les entreprifes des Communes, pendant le cours de fon regne, avec trop d'obftination; mais effrayé alors du danger de tant de fes Sujets (1), il accorda avec trop de facilité à ces infatiables Communes, des conceffions importantes, & chaque conceffion augmentoit avec leurs prétentions le trouble univerfel.

Il changea de Miniftres, comme il avoit changé de mefure & de conduite : en un feul jour, il admit au Confeil fept ou huit Seigneurs, attachés au parti populaire, mais qui devinrent les plus zélés appuis de la Monarchie. Il étoit entouré d'ambitieux qui lui confeilloient la complaifance, dans l'efpoir d'obtenir des récompenfes.

Le but principal de toutes les condefcendances de Charles I, étoit de fauver Strafford, dont le procès s'inftruifoit; mais les talens & le mérite du Comte, faifoient penfer à fes ennemis que fa mort feule pouvoit les débarraffer de fon afcendant, & peut-être les fouftraire à fa vengeance. D'après les moyens qu'on employa dans cette inftruction, il auroit fallu que la vie d'un homme eût été bien irréprochable, & fon caractere bien

---

(1) On jugeoit le généreux fecours que le Clergé lui avoit accordé pendant la guerre contre les Ecoffois, un énorme attentat; un fou catholique, ayant attaqué un Shérif en fonction, on appella cette démence une confpiration des Papiftes.

circonſpect, pour ne pas fournir quelques ſujets d'accuſation. Les Commiſſaires s'impoſerent le plus profond ſecret, ce qui leur donnoit l'air de conſpirateurs plutôt que de Miniſtres de la juſtice. Leur but étoit d'ôter à cette infortunée victime tout moyen de juſtification; les Communes parvinrent à inculper & à accuſer auſſi de haute trahiſon *Georges Ratcliffe*, ami du Comte, pour le priver de la reſſource de ſes lumieres & de ſon zele.

(1641). Tout s'accorda dans cet indigne projet, juſqu'à l'avilliſſement des Communes d'Irlande, qui dans ce moment, accablerent le Comte de reproches, tandis que juſqu'à ſon empriſonnement elles n'avoient ceſſé de ſe louer de ſon adminiſtration. Une accuſation intentée par les efforts réunis de trois royaumes contre un homme, ſans protection, ſans conſeil, opprimé ſous le poids d'une autorité uſurpée, ſembloit annoncer des conteſtations fort inégales: cependant ce grand homme d'Etat déploya tant de capacité, tant de génie, tant de préſence d'eſprit, qu'auſſi long-tems que la raiſon & la loi furent écoutées, il obtint une victoire complette; il périt enfin, mais accablé plutôt que vaincu par la violence ouverte de ſes farouches & implacables ennemis. Tout ce qu'il avoit fait d'utile fut oublié, & tout ce qui étoit douteux fut empoiſonné; mais au fond rien d'illégal dans ſes actions ou ſes conſeils ne fut prouvé contre lui, & tous ſes crimes ſe réduiſirent à quelques expreſſions chagrines, ou peut-être impétueuſes, qui lui étoient malheureuſement échappées au milieu des plus triſtes circonſtances, & dans une fort mauvaiſe diſpoſition de ſanté. Si

Si la justification du comte de Strafford avoit paru frappante lorsqu'il répondit particuliérement à chaque article de l'accusation, sa victoire fut encore plus décisive, lorsque les ayant repris tous ensemble, il repoussa l'imputation de haute trahison, crime que les Communes vouloient inférer de la totalité de sa conduite. De toutes les especes de crimes, celle que la Loi d'Angleterre a défini avec la plus inquiete attention, est *la trahison d'Etat*, parce qu'il a paru nécessaire de protéger les sujets sur un point capital contre les violences du Roi & de ses Ministres. Le fameux Statut d'Edouard III, fait un long dénombrement de tout ce qui peut être qualifié de crimes de *trahison*, & tout autre crime que ceux qui sont expressément nommés, sont soigneusement exclus de cette dénomination : mais il ne se trouve pas un seul mot dans l'article des trahisons qui ait rapport à l'espece de crime nommé *entreprises de renverser les loix fondamentales*; l'introduire arbitrairement dans le fatal catalogue, étoit plutôt une subversion réelle de toutes les loix, qu'une nouvelle loi; & c'étoit sous prétexte de pourvoir à la défense de la liberté, renverser ce que le Parlement d'Angleterre avoit jamais fait de plus propre à la conserver.

Comme cette espece de trahison, découverte par les Communes, étoit entiérement neuve & tout-à-fait étrangere aux loix, l'espece de preuves par lesquelles on prétendoit fixer le crime sur le prisonnier ne l'étoit pas moins. On inventa une sorte d'évidence *accumulatoire* & *constructive*, par

laquelle, quantité d'actions même innocentes, ou peu criminelles en elles-mêmes pouvoient, lorſqu'elles ſe trouvoient réunies, former une trahiſon & ſoumettre l'accuſé à toutes les peines portées par la loi (1). Une parole précipitée, échappée ſans attention, une attention téméraire ou paſſionnée, aidées par la maligne imagination de l'accuſateur, & corrompues par des interprétations forcées, pouvoient être transformées en un crime le plus noir; & les vies, les fortunes de toute une nation n'étant plus protégées par la juſtice, étoient comme abandonnées à toutes ſortes d'attaques.

» Où donc cette eſpece de crime eſt-elle tenue » cachée ſi long-tems, dit Strafford, dans ſa con» cluſion ? Où le feu eſt-il demeuré tellement en» ſeveli depuis tant de ſiecles, qu'aucune fumée n'en » ſoit ſortie juſqu'au moment où il éclate pour » conſumer moi & mes enfans ? Il vaudroit mieux » être ſans loix, & par les maximes d'une pru» dence timide, nous conformer le mieux qu'il ſe» roit poſſible à la volonté arbitraire d'un maître, » que de nous imaginer qu'il y ait une loi ſur la» quelle nous pouvons nous repoſer, & de trouver » à la fin que cette loi impoſe des châtimens avant » ſa promulgation, & nous met en juſtice par » des maximes inouies juſqu'au moment de la » procédure.

» N'impoſez pas, Mylords, des difficultés in-

(1) O Mahomet ! ſi tu créois, au gré de tes beſoins, des articles à ton alcoran, ce n'étoit pas pour trouver des coupables.

» ſurmontables aux Miniſtres du Gouvernement ;
» & ne les mettez pas hors d'etat de ſervir joyeu-
» ſement la loi & la patrie Si leur conduite eſt
» peſée grain à grain, & ſous de ſi rigoureuſes
» peines, l'examen ſera impoſſible à ſoutenir : alors
» les affaires publiques du Royaume ſeront aban-
» données, & jamais un homme ſage, qui aura
» ſon honneur & quelque fortune à conſerver, ne
» s'engagera dans une carriere ſi terrible & ſi
» orageuſe ». La défenſe fut ſi claire, ſi belle, ſi victorieuſe, que les Communes ſe virent dans l'impoſſibilité d'obtenir une Sentence par des voies légales. Elles rendirent un bill *Ofattainder* (de conviction); elles raſſemblerent tous les moyens iniques inſpirés par l'eſprit de parti, la haine, la fureur & la crainte; car ſi cet illuſtre accuſé leur fût échappé, il les auroit attaqué à ſon tour.

Le dimanche qui ſuivit le bill d'Attainder, les chaires retentirent de déclamations ſur la néceſſité de faire juſtice des *grands délinquans*. Ce moyen réuſſit, la populace prit l'allarme, une troupe d'environ cinq mille hommes armés d'épées & de bâtons, vint entourer les ſalles du Parlement de Weſtminſter : on afficha, ſous le titre de *Straffordiens* les noms de cinquante-neuf membres qui s'étoient oppoſés au bill d'Artainder; on les appelloit traitres à la patrie; ces membres étoient expoſés aux inſultes d'une canaille furieuſe; s'il paſſoit un Pair, le cri de *juſtice contre Strafford* frappoit long-tems ſes oreilles, & ceux qui étoient bien diſpoſés pour le Miniſtre, étoient sûrs d'eſſuyer des menaces, accompagnées même de ſignes qui

annonçoient les plus affreuſes réſolutions. La chambre Haute fit des plaintes de cette violence aux Communes, comme d'une violation de ſes privileges ; l'indifférence des chefs populaires laiſſa voir que le tumulte ne leur étoit pas déſagréable.

Dans cet affreux état des choſes, pluſieurs Seigneurs conçurent le projet de faire décider l'Armée en faveur du Roi ; cela fut découvert, & les Communes feignirent un effroi terrible. Elles dreſſerent une proteſtation, & ſans la participation d'aucune autre autorité, elles ordonnerent qu'elle ſeroit ſignée de toute la Nation ; elle contenoit une réſolution de défendre la religion & la liberté ; mais en inſinuant que l'une & l'autre étoient en danger, on redoubloit la frayeur du peuple : c'étoit l'objet des Communes ; auſſi n'y eut-il point d'accuſations abſurdes qu'on n'imaginât contre les Catholiques, entr'autres projets ils devoient faire ſauter la tamiſe pour noyer tous les Puritains, & la populace furieuſe, enflammé par ces contes inſenſés étoit encore plus acharnée à demander juſtice contre Strafford. Les Communes étoient décidées au crime de ſa mort, & elles vouloient paroître y être forcées.

Charles exprima ſon intérêt pour ſon malheureux Miniſtre, & il lui nuiſit encore : ſur quatre-vingt Pairs qui compoſoient la chambre Haute, il ne s'en trouva que quarante-cinq à la Chambre lorſqu'on y apporta le bill d'Attainder, & encore il y en eut dix-neuf qui eurent le courage de s'y oppoſer, preuve manifeſte que ſi la liberté eût régné dans les délibérations, ce bill eût été rejetté.

Quand il fallut arracher le conſentement du Roi,

on ſouleva tous les leviers infernaux, on ſema des bruits d'affreuſes conſpirations contre le Parlement, des flots d'emportés & de furieux ſe répandirent autour du palais de Whittehall où réſidoit le Roi; mêlant aux cris de *juſtice contre Stafford*, les plus horribles menaces, on parla de ſoulevement général, d'invaſion étrangere; c'étoit un bouleverſement univerſel. La Reine qui n'avoit pas la grande ame d'Antoinette, & que ſa religion rendoit odieuſe au peuple, preſſa, ainſi que quelques partiſans du Roi, ce trop foible & malheureux Monarque de ſigner ce funeſte écrit pour calmer, diſoit-on, la fureur du peuple égaré par des monſtres. *Juxon* ſeul, (ah! béniſſons ſa mémoire); Juxon, Evêque de Londres, eut le courage de dire à ſon maître que ſi dans le fond de ſon cœur, il déſapprouvoit le bill d'*Attainder*, il ne devoit jamais y donner ſon conſentement.

Strafford, inſtruit des perplexités du Roi, lui écrivit de ſacrifier à la paix ſon innocente & malheureuſe vie. » Mon conſentement vous acquittera plus » devant Dieu que tout le monde enſemble ».

Après les plus douloureuſes agitations, Charles commit quatre Seigneurs pour donner, en ſon nom, le conſentement royal à ce bill homicide, ajoutant à ſa foibleſſe la ſuperſtitieuſe penſée, que ne l'ayant pas ſigné de ſa main, il étoit moins coupable : peut-être helas! un reſte d'eſpérance le ſéduiſoit-il encore! Les mêmes Commiſſaires furent autoriſés à ſigner le bill qui rendoit le Parlement perpétuel; la douleur entraîna Charles à donner ſon conſentement à cette uſurpation, & à d'autres encore.

Helas ! ce qui sembloit ne l'attaquer que lui-même ne lui étoit plus d'aucun intérêt ; mais il accéléroit ainsi le comble des maux. Sa répugnance & son désespoir étoient si connus, que le trait d'une coupable facilité ne le priva pas de l'attachement de ses anciens serviteurs.

Le Roi envoya Charleton au comte de Strafford, pour l'informer du consentement qu'il avoit donné. Combien cette démarche nous montre la pureté de l'ame de ce trop foible Charles.

Strafford tressaillit, quoiqu'il l'en eût prié lui-même.

Le Roi envoya par les mains du jeune Prince de Galles, âgé de onze ans, une lettre au Parlement, dans laquelle il demandoit instamment adoucissement, ou du moins délai : il ne put rien obtenir.

Il m'est impossible de tracer le détail de la mort de Strafford : un exemple récent nous frappe encore, je ne veux pas renouveller des larmes & des sanglots, qui de Paris ont été répétés & le sont peut-être encore dans les Provinces. Strafford mourut avec la tranquillité que donne l'innocence, & la fierté qu'inspire la certitude que, sinon les contemporains, du moins la postérité, jugera les Juges & les victimes. Ah! quelle donne de force cette pensée! Strafford dit » qu'il craignoit un mauvais » présage pour la réformation qu'on se proposoit » dans l'Etat, que de commencer par l'effusion du » sang innocent ».

Il avoit 49 ans.

Charles étoit de plus en plus en butte aux usur-

pations des Communes, dont les deux passions dominantes étoient le zele de la Liberté & l'aversion pour l'Eglise Anglicane. Rien de tout ce qui pouvoit s'opposer à elles ne fut conservé, &, cet exemple est fidellement copié par l'Assemblée Nationale.

Le Roi avoit promis aux Ecossois, après la paix, d'aller quelque tems en Ecosse. Il exécuta ce projet. Le Parlement (20 Septembre 1641), prit une vacance de quelques semaines, pour lequel tems il forma un comité de deux chambres, qui devoient tenir des assemblées pendant les vacances, & il lui donna des pouvoirs très-étendus. Il nomma aussi un comité des deux chambres pour accompagner le Roi en Ecosse, dans l'intention de l'observer, & aussi afin d'éclipser la Majesté royale en relevant l'idée de l'autorité parlementaire. On essaya inutilement d'établir un protecteur du Royaume pendant l'absence du Roi.

Les Ecossois, toujours fanatiques de leur covenant, triomphoient avec une joie folle d'avoir communiqué aux nations voisines leur fureur théologique, & ils n'épargnerent par les humiliations à ce malheureux Monarque, qui cependant étoit venu au milieu d'eux dans l'intention de sacrifier tout ce qui pouvoit les blesser. Il se conforma au culte établi, & il assista patiemment à de fréquens & d'ennuyeux sermons dont on s'efforçoit de le *régaler*.

Cependant le Parlement s'étant rassemblé le 20 Octobre à Westminster, recommenca les murmures

de conſpirations, déſigna des *mal-intentionnés*, comme conſpirateurs, & le comte d'Eſſex ordonna une garde pour la Chambre Baſſe.

Au moment où le Roi ſe diſpoſoit à revenir en Angleterre, réſolu à ne point mettre de bornes à ſes condeſcendances, il y eut en Irlande une révolte affreuſe, ſuivie du maſſacre de beaucoup de proteſtans par des catholiques.

La révolte étoit contre l'autorité du Roi, mais malheureuſement dirigée auſſi contre les Anglois Proteſtans. Le malheur de Charles étoit arrivé à un tel excès, qu'il fut accuſé d'avoir participé aux crimes & aux atrocités commiſes contre les Anglois. Il s'adreſſa aux communes pour obtenir un ſubſide qui le mît en état d'aller combattre les rebelles; mais les Communes jouiſſoient de l'embarras du Roi, & elles rejetterent l'horreur de cette révolte ſur les évêques & ſur le Roi lui-même.

Les Communes juſqu'ici avoient uſé d'une ſorte de ménagement dans leurs uſurpations ſur le pouvoir exécutif de la Couronne, qui forme une des plus naturelles & des principales branches de l'autorité; mais à l'égard de l'Irlande, elles s'en ſaiſirent tout d'un coup, pleinement, entiérement, comme s'il leureût été cédé par un tranſport ou par un don particulier: le Roi ſe vit forcé de conſentir à cette uſurpation, autant par l'impuiſſance abſolue d'y réſiſter, que par la crainte de s'expoſer encore plus au reproche d'avoir favoriſé le progrés de cette odieuſe révolte.

Avec l'apparence d'un grand zele pour venger leurs compatriotes, les Communes ne prirent d'au-

tres mefures pour exprimer la révolte d'Irlande, que celles qui pouvoient leur affurer la fupériorité dans les troubles dont elles prévoyoient la naiffance en Angleterre ; un fuccès trop prompt auroit fait perdre aux chefs populaires l'avantage qu'ils pouvoient tirer de cet incident, pour porter de nouvelles atteintes à la prérogative royale ; en prenant l'entiere conduite de la guerre, ils s'affuroient l'attachement & la dépendance de tous ceux qui avoient quelque rapport à l'Irlande, ou qui vouloient s'engager dans les entreprifes militaires. Les communes leverent de l'argent fous prétexte de l'expédition d'Irlande, mais elles le réferverent pour des vues qui les touchoieut de plus près : elles firent prendre des armes dans les magafins du Roi, mais elles les garderent dans l'intention fecrete de les employer contre lui ; toutes les loix qu'elles crurent propres à les aggrandir furent portées fous couleur de réprimer les foulevemens d'Irlande ; & fi Charles faifoit difficulté de les revêtir du confentement royal, fon refus étoit imputé à ces pernicieux deffeins qui avoient d'abord excité les Catholiques à la révolte, & qui menaçoient encore les Proteftans d'une ruine entierre dans tous les domaines de la Couronne.

Pour attaquer le pouvoir royal avec une marche réguliere, on dreffa une *remontrance* générale de l'état du royaume ; le comité établi à cet effet, dès-la premiere affemblée du Parlement, reçut ordre de la terminer ; au lieu de l'adreffer au Roi, on déclara que c'étoit un *Appel au peuple* : l'intention en étoit cruelle, & le ftyle barbare. Les infinua-

tions malignes y furent jointes aux invectives ouvertes ; les plaintes ameres du paſſé étoient accompagnées de pronoſtications jamais jalouſes pour l'avenir ; on rappelle, on aggrave avec une impitoyable adreſſe tout ce que les démarches de Charles avoient produit de malheureux, d'odieux, de ſuſpect depuis le commencement de ſon regne : rien n'y fut omis de ce qui pouvoit offrir l'ombre du blâme ; toutes les couleurs qui s'aſſortiſſoient aux préventions régnantes, y ſont employées ; toutes les circonſtances qui pouvoient rendre l'adminiſtration odieuſe ou mépriſable y ſont recueillies (1). La malheureuſe expédition de l'Iſle-de-Rhé, la flotte envoyée en France pour la ruine des Huguenots, les prêts forcés, les empriſonnemens illégitimes pour le refus d'obéir à des ordres contraires aux lois ; la violente diſſolution des Parlemens & le gouvernement arbitraire qui étoit toujours venu à la ſuite ; les membres du Parlement interrogés, ſoumis à l'amende, empriſonnés pour leur conduite dans la chambre ; les taxes levées ſans le conſentement des Communes ; de ſuperſtitieuſes innovations introduites dans l'Egliſe ſans l'autorité des lois ; en un mot, tous les incidens, qui, pendant l'eſpace de quinze ans, depuis l'acceſſion de Charles au trône, avoit bleſſé le public juſtement

---

(1) Je vais achever de copier M. *Hume*, pour que nous comparions Charles à Louis XVI. Charles en adreſſant à ſes Sujets le *Popule meus*, n'auroit pas été auſſi fort de ſes intentions & de ſa conſcience que notre Roi.

ou ſans raiſon ; & quoique tous les abus euſſent été redreſſés, quoiqu'on ſe fût précautionné contre leur retour par de bonnes loix, le mérite en étoit attribué, non au Roi, mais aux deux Chambres qui lui avoient arraché ſon conſentement. On aſſuroit même qu'il n'avoit pas moins d'obligation que le Peuple à la Chambre des Communes, quoiqu'elle l'eût dépouillé de ſon revenu, qu'elle avoit rendu abſolument précaire ; qu'elle eût fait lever des ſubſides accordés pour un temps par ſes propres commiſſaires, elle prétendoit l'avoir ſecouru libéralement dans ſes beſoins. Un outrage plus indigne encore, étoit de repréſenter l'argent qu'elle avoit donné aux Ecoſſois pour faire la guerre à leur commun Souverain, comme un témoignage du reſpect & de l'attachement qu'elle avoit pour lui, & tous les abus, ajoutoit la Chambre, qui n'alloient pas à moins qu'au renverſement total d ela conſtitution, provenoient entiérement d'un complot formé par la faction Papiſte, qui avoit toujours préſidé aux conſeils du Roi, qui s'étoit conſtamment efforcée d'introduire les ſuperſtitions Romaines en Angleterre & en Ecoſſe, & qui venoit de ſuſciter en Irlande une révolte ouverte & ſanglante.

Il étoit facile de prévoir que les prétentions qui animoient les chefs leur feroient paſſer toutes les bornes, & que de quelques noms qu'on conſervât l'uſage, le pouvoir monarchique ſeroit preſque entiérement aboli en Angleterre. Auſſi cette remontrance trouva-t-elle beaucoup d'oppoſition dans la chambre des Communes, quand elle lui fut pré-

ſentée par ſon Comité. Pendant plus de quatorze heures le débat fut très-violent ; mais les partiſans du Roi étant probablement les plus âgés & les plus modérés, le parti contraire l'emporta à la fin d'onze voix.

Quelque tems après, un ordre de la Chambre fit imprimer & publier cette étrange piece, ſans que le conſentement des Pairs ait été demandé, comme il eſt d'uſage dans les cauſes de cette nature ; elle excita dans la Nation les mêmes diſputes qu'elle avoit excité dans la Chambre.

Charles fut reçu à Londres avec des acclamations de joie par les ſoins du Lord-Maire ; mais l'eſpoir que lui donna cet accueil fut bientôt troublé par la remontrance & par une pétition du même genre, où l'on diſoit ouvertement qu'il avoit eu part à la révolte d'Irlande, & dans laquelle on prioit le Roi de n'employer que des perſonnes auxquelles *le Parlement pût ſe fier*. Charles publia une réponſe ; mais dans ces malheureuſes circonſtances, la prudence lui ordonnoit de taire ce qui ſervoit le plus à ſa juſtification ; il repouſſa du mieux qu'il put les calomnies ; il eſpéroit, diſoit-il, que Dieu lui feroit connoitre les téméraires qui vouloient relâcher les liens du Gouvernement pour faire retomber ſur lui le déſordre & la confuſion. Il eſpéroit auſſi que ſon Parlement ſe joindroit à lui pour les punir.

Charles ſouffroit dans tous ſes droits, dans tous ſes projets ; chaque meſure des Communes reſpiroit une haine invétérée contre la hiérarchie, & tendoit à renverſer tout établiſſement écléſiaſtique.

La chambre Haute commença à prendre de la méfiance des intentions de ses insatiables Communes, & elle voulut s'oppofer à fes entreprifes. Cette audacieufe Chambre témoigna alors fourdement fon regret de fe voir forcée à fauver feule le Royaume, & de voir les Pairs renoncer à cet honneur : elle alla jufqu'à leur déclarer hautement » que les Communes repréfentoient le corps entier » de la Nation, & que les Pairs n'étoient que des » particuliers, qui tenoient leur fiege avec des » pouvoirs bornés ; que par conféquent s'ils re- » fufoient leur approbation aux actes néceffaires » pour la confervation des droits du peuple, les » Communes, avec ceux d'entr'eux qui étoient » capables d'ouvrir les yeux fur le danger, devoient » fe joindre à eux & faire leurs repréfentations à » Sa Majefté ». L'efprit d'enthoufiafme & l'efprit de démocratie régnoit avec une telle violence dans la Nation, qu'on craignoit une confufion abfolue de tous les rangs & de tous les ordres. Loin de s'étonner que la plus grande partie des Nobles cherchât une afyle prés du trône, on devoit au contraire être furpris que quelques-uns ofaffent l'abandonner : mais le torrent populaire les écarta des vraies maximes de la politique. On compte parmi eux trois hommes de mérite ; le comte de Northumberland, Kimbolton, comte de Manchefter, & le comte d'Effex, fe voyant un crédit extraordinaire dans la Nation, ils hafarderent de favorifer les défordres populaires dont ils fe flattoient vainement être maîtres d'arrêter le cours, ou de le régler.

Pour s'aſſurer de la majorité des ſuffrages dans la chambre Haute, les Communes employerent de nouveau leur moyen univerſel : la populace. Au milieu de la plus profonde ſécurité elles recommencerent à feindre des allarmes pour elles-mêmes & pour la Nation ; elles enflammerent le peuple de Londres par des recherches de conſpirations, par des idées de ſoulevement, par des nouvelles ſimulées d'invaſions étrangeres, par de prétendues découvertes de complots & d'attentats domeſtiques de la part des catholiques & de leurs partiſans.

Voilà bien aſſurément les brigands ſortis de deſſous terre, les découvertes du Comité des recherches, les Savoyards, la flotte Angloiſe, les Ariſtocrates. Nous avons eu de plus une famine réelle au milieu de l'abondance, des crimes atroces, & des maximes qui nous couvriront à jamais de honte, ſi nous ne ſommes pas effacés de l'hiſtoire des peuples, comme *rayés* de la carte politique de l'Europe.

Charles, à ſon retour d'Ecoſſe, avoit congédié la Garde que les Communes s'étoient donné en ſon abſence, (il ne pouvoit pas déſapprendre à être Roi ce malheureux Charles) elles en firent des plaintes, il en promit une nouvelle dont il nommeroit le commandant ; elles refuſerent, inſinuant que c'étoit lui qui devoit cauſer leur principale méfiance, & voulant cependant toujours paroître en danger, elles firent apporter dans la Chambre des Hallebardes & autres armes pour ſe mettre en état de défenſe contre les conſpirations dont elles ſe prétendoient menacées à chaque heure du jour.

Elles écoutoient avec avidité les hiſtoires & les informations les plus ridicules ; elles les répandoient avec ſoin pour enflammer ces têtes à la capacité deſquels tous ces contes étoient arrangés ; & enfin, d'après d'abſurdes dépoſitions, les deux Chambres rendirent une ordonnance qui enjoignoit à tout le Royaume de ſe mettre promptement en poſture de défenſe. Les Chaires retentirent de déclamations contre les prétendus ennemis, & les Prédicateurs mêlant, avec une perfide adreſſe, les devoirs & les dangers, excitoient la fureur du peuple. Répandu autour de Weſtminſter, il inſultoit les Evêques & les Pairs favorables à la Couronne. La Chambre Haute porta une Ordonnance contre le tumulte ; elle l'envoya aux Communes, qui refuſerent de l'adopter. Quelques ſéditieux ayant été mis en priſon, un ordre particulier des Communes leur fit rendre auſſi-tôt la liberté. Les Chefs & les juges qui n'étoient point dans le ſecret de ces attroupemens, de ces menaces, de ces inſultes du Peuple, établirent des Connétables pour veiller à la ſûreté du Parlement ; les Communes firent appeller les Connétables, leur ordonnerent de renvoyer les gardes ; enſuite elles déclarerent aux Juges de paix qu'ils avoient *violé le Privilege*, & quelques-uns furent conduits à la Tour. La populace ſe voyant encouragée ſi ouvertement, ſe porta autour de Whittehall, & s'emporta à d'inſolentes menaces contre le Roi. Les partiſans de la Cour donnoient le nom de *têtes rondes* à ce Peuple furieux, & le peuple leur donna ironiquement le nom de *cavaliers*. Ces dénominations nourriſſoient

encore plus les haines & l'esprit de parti.

Le tumulte amuse toujours le Peuple ; ainsi, quand le tumulte n'est pas réprimé, il doit naturellement s'accroître. Il s'accrut tellement, en effet, autour de Whille-Hall & de Westminster, que les Evêques, plus particuliérement insultés que les Pairs, lassés d'être appellés *cœurs pourris*, firent une protestation, douze la signerent, & le Roi se pressa trop de l'approuver.

Les Communes dresserent une accusation de haute trahison contre les Evêques ; ils furent séquestrés & mis sous une garde. A cette imprudence, Charles en ajouta une bien plus grave ; il intenta une accusation contre le Lord Kimbolton, & cinq Membres des Communes.

Lorsque les Communes avoient employé, dans leur remontrance, un langage si dur & si peu décent, elles n'avoient pas suivi les seuls mouvemens de l'insolence & de la passion. Leurs vues avoient été plus solides & plus profondes. *Elles avoient considéré, que dans une entreprise, telle que celle de renverser l'ancienne Constitution, plus on laisseroit au Peuple de loisir pour réfléchir, moins il auroit de penchant à seconder cette étrange & malheureuse témérité ; qu'infailliblement les Pairs refuseroient d'y concourir par leur approbation, & qu'il n'y avoit d'espérance de les y forcer, qu'en excitant la populace au tumulte ; que l'emploi de ces odieux moyens, pour une fin très-odieuse en elle-même, feroit perdre tôt ou tard, à la Chambre Basse, l'ancienne faveur du Peuple, & tourner le vent à l'utilité du parti contraire ; en un mot,*

que

que si le Roi gardoit seulement un peu de tranquillité, & pouvoit éluder la premiere violence de l'orage, il prévaudroit à la fin, ou du moins il parviendroit à garantir les anciennes Loix & la Constitution. Elles résolurent donc de le jetter, s'il étoit possible, dans quelque transport violent & capable de lui faire commettre des indiscrétions dont elles pussent tirer avantage.

J'invite ici tous les François à réfléchir, & comparer; je les invite à plaindre le sort d'un Roi, dans ces momens terribles où tout conspire, non-seulement contre son autorité légitime, mais même encore contre la pureté & la sagesse de ses intentions, qu'il n'ose suivre. Son ame est troublée sans cesse par la crainte que les plus innocentes démarches n'accélerent, par une issue funeste, la chûte de l'Empire qu'il doit gouverner, & ne viennent mettre le comble aux maux de ses Sujets égarés. Il est environné de Ministres tremblans, parce qu'ils n'ont aucun moyen pour soutenir la moindre résolution courageuse; ils s'affoiblissent les uns les autres pour l'examen des dangers qui menacent, & cette antique Monarchie, & le mieux intentionné des Rois, & sa triste Famille, & les Peuples d'un grand Royaume désolé. La dénonciation les surveille, les attend sans cesse, ils n'ont pas même la ressource du courage qui accompagne au sacrifice la victime dévouée : l'espoir par sa mort de conjurer l'orage; la timidité qui rend inutiles les ressources du génie, les talens, l'énergie, est leur premier devoir, comme leur perpétuelle malheur; presque choisis par l'Assemblée nationale, elle leur a enlevé

toute considération. Ce n'est pas leur responsabilité personnelle qui les effraye, c'est les conséquences politiques de leurs actions, dans ces momens d'une crise volontaire préparée, factice, amenée, pour ainsi dire, à force de bras, & non pas, comme chez les Anglois, par le courant des circonstances : le courant des circonstances a amené les États-Généraux, mais non pas la révolution. Il y a un an, l'Angleterre nous envioit l'avantage immense de réparer, au sein de la paix, un Gouvernement dont le Chef suprême demandoit lui-même la réforme. Elle nous envioit l'avantage d'entreprendre & d'achever ce grand ouvrage, sans convulsions politiques, sans haînes intestines, sans le brisement d'aucun lien. Qu'offrions-nous, il y a un an ? des Coopérateurs instruits par leur Commettans, réunis par les mêmes opinions religieuses ; un culte uniforme, les mêmes sentimens de reconnoissance pour un commun Souverain, & une commune Patrie : encore François, alors, nous aimions passionnément nos Rois, & ce lien d'amour étoit un avantage inappréciable : les privilégiés étoient déterminés à tous les sacrifices utiles aux non-privilégiés ; ainsi donc, nul sujet apparent de contestations. Voilà ce que nous présentions il y a un an ; nos voisins étoient surpris & envieux de notre bonheur & de notre prochaine gloire. Que sommes-nous aujourd'hui, que serons-nous dans quelques mois ? & ce Roi si bon, & sa Famille désolée, & ses Sujets fideles, & la splendeur du trône, & notre armée, & notre antique honneur, & la religion de nos peres, si tolérante depuis plu-

ſieurs luſtres !.... Réfléchiſſez François, jugez les douleurs de votre Roi, les perplexités de ſes Miniſtres, votre poſition, vos dangers, & je puis dire votre honte.

Et vous, Roi ſenſible, pere de votre peuple, recueillez-vous en vous-même, penſez à tous vos ſacrifices, à votre patience, & attendez récompenſe & conſolation. Songez, ah ! ſongez ſouvent, que des milliers de François vous adorent, qu'ils ſe taiſent pour s'unir à votre réſignation, & à celle de votre Compagne, qu'ils honorent & chériſſent ; que ſi votre intérêt le demandoit, ou ſeulement le permettoit, des Légions ſans nombre voleroient à votre ſecours. Il n'y auroit dans l'ardeur de vous ſervir, diſtinction ni d'âge, ni d'état, ni de ſexe. Ah ! combien de François ne pouvant vous donner leur ſang, vous donnent leurs larmes, vous envoient chaque jour un tribut de bénédictions, de vœux, de ſanglots ! tous s'expriment par ma voix, & vous diſent : nous ne nous découragerons pas.

(1642). Charles étoit réduit au déſeſpoir ; il attribua l'inſolence des Communes à ſa patience & à ſa facilité ; Digby, la Reine, les femmes de la Cour, ſe preſſerent de déployer enfin la majeſté du Monarque, &, pour ſon malheur, il céda aux fatales importunités de ſes amis & de ſes ſerviteurs. Le Procureur-Général parut dans la Chambre Haute, & forma, au nom du Roi, une accuſation contre les ſix accuſés. Les articles portoient, qu'ils s'étoient traîtreuſement efforcés de détruire les Loix fondamentales du Royaume ; de dépouiller Sa Majeſté du pouvoir royal, & d'impoſer aux Sujets de

la Couronne une autorité arbitraire & tyrannique ; qu'ils s'étoient efforcés, par les plus noires imputations, contre sa Majesté & son Gouvernement, d'aliéner les affections de ses Sujets, & de lui attirer leur haine : qu'ils avoient tenté d'engager sa derniere armée à lui refuser l'obéissance, pour les seconder dans leurs perfides projets ; qu'ils avoient invité, encouragé une puissance étrangere à faire une invasion dans le Royaume, &c. &c.

Une accusation si grave & si brusque jetta l'Europe entiere dans l'étonnement. On disoit que la plupart des accusations ne convenoient pas plus aux accusés qu'au reste du Parlement, & bien d'autres choses encore ; entr'autres, que les Pairs, à peine capables de maintenir leur indépendance, & de rejetter les *Bills* qui leur étoient envoyés par la Chambre des Communes, ne pouvoient se promettre que la populace leur laisseroit porter une Sentence qui subjugueroit les Communes, & mettroit un terme à leurs entreprises. *La punition des Chefs est toujours un dernier triomphe sur un parti ruiné.*

Le Roi, après avoir inutilement demandé les accusés par un messager, porta l'imprudence jusqu'à venir les demander lui-même à la Chambre. Ils s'étoient retirés dans la Cité. Les bourgeois passerent la nuit sous les armes ; quelques-uns, chargés peut-être de cette commission, coururent, en criant, de porte en porte, que les *Cavaliers* venoient mettre le feu aux maisons, & que le Roi, lui-même, étoit à leur tête.

Le jour suivant, Charles envoya ordre au Lord

Maire, d'aſſembler le Conſeil de Ville ; il arriva à Guild-hall (l'Hôtel-de-Ville de Londres, accompagné ſeulement de trois ou quatre Seigneurs, il dit, « Qu'il étoit fâché d'apprendre qu'on le craignit, qu'il étoit venu ſans garde, pour faire connoître qu'il ſe fioit à l'affection de ſon peuple ; qu'il avoit accuſé de haute-trahiſon certaines perſonnes l contre leſquelles il vouloit employer des voies légales, & que par conſéquent, il comptoit qu'elles ne trouveroient point d'aſyle dans la Cité ». Il demanda l'un des Chérifs, & en paſſant, il entendoit crier dans chaque rue : *Privilege du Parlement, Privilege !*

Les Communes témoignerent la plus violente terreur. Elles déterminerent de s'aſſembler pluſieurs jours conſécutifs, & elles nommerent un Comité, chargé de recueillir exactement les circonſtances de l'entrée du Roi dans la Chambre. L'on empoiſonna tellement les démarches, les regards, les geſtes de ſes Gardes, qu'on en conclut un deſſein de ſaiſir les accuſés, dans la Chambre même, & de faire main-baſſe ſur tout ce qui s'y oppoſeroit. Cette violation du privilege, fut encore attribuée aux conſeils des Papiſtes & de leurs adhérens. Cette expreſſion, qui n'excite aujourd'hui que la riſée, comme fera, dans quelque tems, celle des Ariſtocrates, répandoit alors une profonde conſternarion dans toutes les parties du Royaume.

On produiſit une lettre, ſoi-diſant interceptée, d'un Catholique à un Royaliſte, ſur l'accuſation intentée par le Roi. Il repréſentoit cet événement, comme une ſuite de la pieuſe invention qui avoit

causé le soulevement d'Irlande, & qui devoit bientôt conduire à leur ruine tous les profanes hérétiques de la Nation. La Chambre confirma toutes les opérations de son Comité ; elle s'ajourna pour le jour suivant, comme s'il eût été question du dernier péril. Cet air de trouble fut soutenu pendant quelques jours, & lorsqu'on eut fait monter la rage du Peuple, au degré qu'on se proposoit, il parut tems de faire reprendre leur place aux Membres accusés ; ils vinrent à la Chambre, suivis d'une procession triomphante & militaire. La Tamise fut couverte de barques, chargées de petites pieces d'artillerie, & prêtes à l'action. Skippon, que le Parlement, de sa propre autorité, avoit nommé Major-Général de la Milice de Londres, conduisit les Membres jusqu'à la Salle de Westminster, à la tête de sa tumultueuse armée, & la populace passant à la vue du Palais du Roi, par terre & par eau, demandoit avec des cris insultans, ce qu'étoit devenus le Roi & ses Cavaliers, & de quel côté ils avoient pris la fuite?

En effet, Charles, accablé de chagrins & de regrets de cette précipitée démarche, craignant tout d'une multitude excitée à la fureur par les ennemis de son autorité, s'étoit retiré au château d'Hamptoncour. Ses plus fideles Serviteurs, abattus par les réflexions sur le passé & par les tristes présages sur l'avenir, désespéroient de la cause Royale.

Charles sentant bien que dans la furie actuelle des Communes & la disposition des Peuples, aucune raison n'auroit de poids, prit le parti d'en-

voyer un meſſage aux Communes, pour convenir d'une méthode légale, par laquelle il pût continuer ſes pourſuites, ſans faire naître de nouvelles conteſtations ſur les privileges. Elles demanderent que les chefs d'accuſation leur fuſſent offerts, pendant qu'elles jugeroient d'abord s'il convenoit à la Chambre d'abandonner ſes Membres aux embarras d'un procès légal. Alors le Roi leur fit dire, qu'il remettroit les pourſuites à un autre tems; enſuite il leur fit offrir par différens meſſages, le pardon pour les accuſés, & d'approuver toutes les meſures que la Chambre prendroit pour leur juſtification, enfin toutes les réparations qu'elles pouvoient deſirer, pour la violation du privilege, dont il reconnoiſſoit que les Communes avoient eu raiſon de ſe plaindre.

Elles ne vouloient accepter aucune ſatisfaction, à moins qu'au préalable, il ne découvrît ceux qui lui avoient conſeillé une démarche auſſi contraire aux Loix, condition à laquelle il ne pouvoit conſentir ſans ſe déshonorer à jamais. Pendant ces infructueuſes négociations, les Communes continuoient à s'emporter contre la violation du Privilege, & elles enflammoient toute la Nation par leurs craintes. Le motif ſecret de cette chaleur étoit ſoigneuſement déguiſé, mais bien facile à démêler. Elles voyoient clairement, dans l'accuſation du Roi, le jugement qu'il portoit de leurs derniers procédés, & chaque Membre de la faction dominante ſe croyoit en péril, ſi l'autorité Royale étoit rétablie dans ſon ancien luſtre. Ainſi, Charles, par cette fatale conduite, avoit augmenté, dans ſes

adverſaires, la volonté, avec le pouvoir de nuire. A quelqu'excès que la ſédition du Peuple fût déja montée, on renouvella (1642), pour l'irriter encore, l'expédient des Adreſſes; il en parut une du Comté de Buckingham, ſignée de ſix mille perſonnes, qui promettoient de vivre & de mourir pour la défenſe des Privileges du Parlement. La ville de Londres & quelques Comtés imiterent cet exemple. Une pétition des apprentifs fut reçue avec applaudiſſement; on n'en accorda pas moins à celle des Portefaix, qui ſe diſoient au nombre de quinze cents : elle rouloit comme les autres, ſur les Privileges du Parlement, le danger de la Religion, la révolte d'Irlande & la décadence du commerce. Ce grand Corps demandoit de plus, qu'on fît juſtice des coupables, & que la punition répondît à l'atrocité des crimes; il ajoutoit : « que ſi ces remedes étoient ſuſpendus plus long-tems, il ſe porteroit à des extrêmités qu'il ne convenoit pas de nommer, & qui ſeroient juſtifiées par le proverbe : *Néceſſité n'a point de loi* ».

On vit paroître une Adreſſe de quelques Mendians, au nom de pluſieurs milliers de leurs ſemblables, qui propoſoient, pour remede à la miſere publique : « Que les nobles & dignes Seigneurs de la Chambre Haute, qui concouroient aux heureux ſuffrages des Communes, ſe ſéparaſſent des autres Pairs, & tinſſent leurs Aſſemblées comme un corps entier ». Les Communes firent des remercîmens pour cette Pétition.

La même rage ſaiſit juſqu'aux femmes. Celle d'un Braſſeur, ſuivie de pluſieurs milliers d'autres,

préſenta une Adreſſe, dans laquelle les ſuppliantes expoſoient « l'épouvante & la terreur qu'elles avoient conçues des Papiſtes & des Evêques, dans la crainte où elles étoient continuellement de voir renouveller ſur leur ſexe, les maſſacres, les rapts & tous les outrages qui venoient d'être exercés en Irlande. Elles avoient le même droit que les hommes de manifeſter, par une Pétition, leur ſenſibilité pour les maux publics, &c. ».

Pym vint à la porte de la Chambre, déclarer aux Patriotes femelles, que leur Adreſſe avoit été reçue avec reconnoiſſance & préſentée dans un tems fort convenable. Il les ſupplia de joindre à cette piece, le ſecours de leurs prieres, pour le ſuccès des Communes. Ainſi les plus miſérables artifices furent mis en œuvre, & toutes ſortes de voies, employées pour jetter le malheureux peuple dans les convulſions des déſordres civils.

D'un autre côté, toutes les Adreſſes qui favoriſoient l'Egliſe ou la Monarchie, de quelque main qu'elles vinſſent, furent rejettées, & ceux qui les préſentoient, empriſonnés & pourſuivis à titre de *Délinquans*.

Charles avoit des partiſans dans la Chambre Baſſe; les débats pour la remontrance l'avoient prouvé; dans la Chambre Haute, la majorité des ſuffrages étoit toujours pour le Roi, même depuis que les Evêques étoient ſéqueſtrés; mais la furie actuelle du Peuple, comme une violente inondation, renverſoit tous les obſtacles, & tons les remparts de l'autorité royale furent raſés juſqu'au fondement. Les adroites Communes, qui connoiſſoient

l'importance de l'occaſion, dans les mouvemens populaires, pouſſerent impétueuſement leur victoire. Elles ſurent étendre la terreur de leur autorité ſur toute la Nation, & toute oppoſition, tout blâme échappé, même dans les diſcours familiers, furent traités comme les plus noirs des crimes.

La populace qui veilloit autour de l'Aſſemblée étoit prête, au moindre ſigne, à remplir les ordres de ſes Chefs, & pour un membre qui prétendoit s'oppoſer au torrent, il n'y avoit pas de ſûreté à s'approcher de l'une ou de l'autre Chambre; enfin, la violence fut pouſſée avec ſi peu de ménagement, que *Hollis*, dans un diſcours aux Pairs, oſa demander les noms de ceux qui refuſeroient leur ſuffrage aux ſentimens des Communes, & Pym déclara dans la Chambre Baſſe, que le peuple ne devoit pas être gêné dans l'expreſſion de ſes juſtes deſirs.

(1642. *)* Les Communes étoient triomphantes par leurs criminels moyens; le parti du Roi étoit abattu, les Pairs ne firent plus de réſiſtance, ils accepterent deux Bills, concernant les levées militaires & les ſuffrages des Evêques; le Roi conſentit le dernier, dans l'eſpoir de calmer pour quelque tems la fureur du Peuple.

Mais cette condeſcendance ſervit de fondement à des demandes plus révoltantes encore; la ſituation de Charles, le deſir qu'il avoit de la paix, & l'effroi de la Reine, firent penſer aux Communes, que cet infortuné Roi ne pouvoit plus leur rien refuſer, & dans ce torrent de ſuccès, elles regardoient le moindre relâche comme l'écueil de leur politique. Elles

intercepterent des lettres écrites à la Reine, elles accuſerent à la Chambre Haute, le Procureur-Général, pour avoir obéi aux ordres du Roi, dans l'accuſation des Membres du Parlement. Elles pouſſerent avec une nouvelle vigueur leur plan de Milice, *ſur lequel toutes leurs eſpérances d'autorité abſolue étoient établies pour l'avenir.*

Dans ce terrible état, un rien devoit ſuffire pour déterminer une criſe déciſive. Le Lord Digby, l'un des Miniſtres, entra dans Kingſton, dans un caroſſe à ſix chevaux, ſuivi d'une nombreuſe livrée; on en porta la nouvelle à Londres, & la Chambre Baſſe déclara, qu'il y avoit paru avec un air d'hoſtilité, au grand effroi des Sujets de Sa Majeſté, & qu'ainſi il avoit commencé la guerre entre le Roi & le Royaume.

(1642.) Des Pétitions d'un grand nombre de Comtés, preſſerent le Parlement de mettre la Nation en état de défenſe; le Comté de Strafford en particulier, témoigna de ſi vives alarmes, d'un ſoulevement des Catholiques, que tous les habitans, diſoient les Auteurs de la Pétition, obligés de ſe tenir ſur leurs gardes, n'oſoient plus paroître ſans armes à l'Egliſe même.

Charles s'éloigna encore plus de Londres, pour n'être pas forcé de donner ſon conſentement à la déshonorante & pernicieuſe Ordonnance militaire; il ſe rendit lentement à Yorck, avec deux de ſes enfans. Ces Provinces, éloignées du furieux tourbillon des nouveaux principes qui bouleverſoient le Royaume, conſervoient encore un reſpect ſincere pour l'Egliſe & la Monarchie, & la Famille royale

reçut des témoignages d'attachement au-delà de son attente. Charles reçut de tout côté, par des visites, par des députations ou des lettres, les vives expressions du respect de la grande & de la petite Noblesse, qui l'exhortoient à se délivrer & à les sauver eux-mêmes d'un honteux esclavage. Le court intervalle qui s'étoit passé depuis la fatale accusation des cinq Membres, avoit suffi pour ouvrir les yeux à quantité d'honnêtes gens, & pour les faire revenir de l'étonnement dont ils avoient été saisis. (1642.) Une démarche téméraire & passionnée de leur Souverain, leur parut un contrepoids bien foible, pour tant d'actes d'une violence délibérée, qu'ils voyoient exercer contre lui & contre toutes les branches de la législation; quelque douceur qu'eût pour eux le sort de la liberté, la plupart étoient d'avis de s'en tenir à cet état modéré que leurs ancêtres leur avoient transmis, & qui se trouvoit plus assuré que jamais par tant d'importantes concessions, plutôt que de l'exposer par l'imprudente poursuite d'une plus grande indépendance, au risque manifeste de tomber dans une cruelle subjection, & d'abandonner toute espece d'ordre & de loi.

Le Roi persévéra à rejetter l'Ordonnance militaire; les Communes en dresserent une nouvelle, dans laquelle, de l'autorité des deux Chambres & sans le consentement du Roi, elles nommerent des Gouverneurs & leur confierent le commandement des Châteaux, Forteresses, Garnisons, &c.

Charles publia un manifeste contre cette usurpation, la plus ouverte, la plus précipitée & la plus

énorme dont l'Hiſtoire d'Angleterre offre aucun exemple : & comme il promettoit d'obſerver fidelement les Loix, il étoit réſolu, diſoit-il, à obliger tous les ſujets du Royaume à la même obéiſſance. Le nom du Roi étoit ſi eſſentiel à toutes les Loix, & ſi familier dans les actes d'autorité excluſive, que les Communes craignoient, en l'omettant, de trouver le Peuple trop ſenſible à cette innovation ; ainſi, dans toutes les commiſſions qu'elles diſtribuerent, elles obligerent ceux qui les recevoient, à obéir aux ordres du Roi, ſignifiés par les deux Chambres du Parlement, & mettant une diſtinction inouie juſqu'alors, entre l'Office & la perſonne du Roi, elles employerent contre lui les mêmes forces qu'elles levoient en ſon nom & ſous ſon autorité.

On doit obſerver comment les argumens étoient alors retournés entre les deux partis. *Charles en reconnoiſſant qu'il avoit eu tort d'employer le prétexte de la néceſſité pour violer les Loix & attaquer la Conſtitution, avertiſſoit les Communes de ne pas employer d'une maniere bien plus criminelle & bien plus extrême l'exemple qu'elles avoient blâmé avec tant de violence ; & les Communes en revétiſſant leurs craintes perſonnelles ou leur ambition de l'apparence du danger national, faiſoient, ſans le remarquer, l'apologie de ce qu'elles reprochoient le plus vivement au Roi.*

L'impulſion qui pouſſoit les Anglois en général, étoit une impulſion religieuſe & non par politique ; auſſi les chefs populaires qui cherchoient à uſurper le pouvoir, ſe ſervoient-ils de ce puiſſant reſſot ; ils

ſemoient ſans interruption la terreur du Papiſme, l'horreur de la Prélature, l'averſion pour les cérémonies religieuſes. L'eſprit de fanatiſme étoit arrivé à tel point que, ne connoiſſant plus de frein, il faiſoit oublier tous les motifs de bien être, de ſûreté, d'intérêt, & briſa tout lien moral & civil. Les Chefs eux-mêmes s'animant à la flamme qu'ils alimentoient ſans ceſſe, finirent par être dupes de leur ambition & de leur faux zele; ils ne parloient que de chercher Dieu, mais ils pourſuivoient leurs propres vues, ils ſuivoient les regles de leurs paſſions, & quelquefois, peut-être, ils voyoient la cauſe de Dieu dans la leur.

Chacun des deux partis deſiroit jetter ſur l'autre le blâme odieux d'avoir commencé la guerre civile; mais de part & d'autre on ſe préparoit à cet inévitable dénouement. L'un & l'autre avoient un motif puiſſant & noble. Sous l'abri de leurs erreurs & de leurs motifs, ils pouvoient déployer le courage & l'énergie de leur ame. Ils ſe haïſſoient, ils ſe perſécutoient; mais, excepté les Chefs Populaires, ils trouvoient, juſqu'à un certain point, leur juſtification dans leur conſcience. Hormis les uſurpateurs, tous étoient de bonne foi. Ce n'étoit point le triomphe inſultant & mépriſable d'un parti puiſſant ſur le parti opprimé, réſigné, ſans défenſe, n'attendant que de ſa droiture, du tems & de Dieu, la ceſſation de ſes maux & le repentir d'un Peuple aveuglé, qu'à force d'or on excite contre lui.

La guerre de la plume précéda celle de l'épée; Charles, dans cette conteſtation, eut un double avantage, celui de l'éloquence & celui des droits;

car il ſoutenoit la cauſe de l'ancien gouvernement de l'Egliſe & de l'Etat contre les plus illégales prétentions. Falkland, Secrétaire d'Etat, qui avoit été zélé défenſeur de la liberté lorſqu'il la croyoit en danger, étoit alors le Sujet le plus fidele de ce malheureux Roi. Falkland compoſoit avec lui les Mémoires du parti royal. Charles avoit ſoin de faire diſtribuer les écrits du Parlement avec les ſiens, mais le Parlement s'efforçoit au contraire de ſupprimer ceux du Roi. Eclaircir les principes de la Conſtitution, aſſigner les bornes des pouvoirs confiés aux divers Membres de l'adminiſtration par la Loi, faire ſentir les grands avantages que tout le ſyſtême politique retiroit des dernieres conceſſions du Roi, porter juſqu'à la démonſtration ſon entiere confiance dans l'affection de ſon Peuple, relever les traits d'ingratitude qu'il avoit eſſuyée pour retour, les énormes uſurpations, les inſultes, les indignités auxquelles il étoit expoſé ; tels étoient les argumens qui furent développés dans les remontrances & déclarations royales.

François, ſi votre Roi, ce Roi ſi prodigue de ſacrifices, ſi avare de plaintes, vous adreſſoit un manifeſte, que n'auroit-il pas à vous dire? Quelle peinture il pourroit vous faire de l'amertume de tous ſes ſentimens, de ſes inquiétudes paternelles ſur votre ſort, de la douleur profonde & terrible qui le conſume ſans relâche, à la penſée que ne pouvant rien pour remédier aux maux dont on vous accable, on le rend même étranger à ce qui peut vous être favorable, il vous diroit que le maintien de cette paix précaire, qui eſt de la part des op-

primés le plus ſublime effort de la réſignation, il faut qu'il donne ſon attache à des Loix au moins douteuſes ; que pour prix de la confiance avec laquelle il vous a convoqués, appellés autour de lui, on a calomnié ſes intentions, anéanti ſon autorité protectrice, menacé les jours de la Reine qui le ſoutient, le conſole, qui donne à l'Europe un grand exemple, à ſon fils une éducation ſi ſage ; cette Reine enfin accablée d'outrages, de calomnies atroces, & qui, ne conſidérant que les devoirs de ſes titres, de ſes liens, de ſon rang, n'a pas encore laiſſé échapper une expreſſion de colere. François, votre aveuglement ceſſera ; alors de quels hommages, de quelle adoration ne paierez-vous pas les vertus du Roi & celles de ſa Compagne ! Ils ne veulent de vengeurs que votre juſtice & votre amour ; puiſſent mes yeux, ſi ſouvent baignés de larmes, que me font répandre les infortunes & les erreurs de ma Patrie, être témoins de vos tranſports ! Puiſſé-je voir établir & célébrer une fête vraiment Nationale, pour remercier Dieu d'avoir ſouſtrait la Reine aux attentats projettés les 5 & 6 Octobre, & la Nation à une honte éternelle ! Ah ! François, malgré votre égarement, que vous pouvez encore être grands !

Les Communes étoient perſuadées que ſi le calme ſuccédoit aux orages qu'elles avoient excités avec tant d'adreſſe, le Gouvernement Monarchique établi depuis tant de ſiecles, reprendroit bientôt une partie de ſon ancienne ſplendeur, & qu'elles ne parviendroient pas à l'abolition totale d'une autorité à laquelle la Nation étoit accoutumée depuis ſi long-tems.

L'Epée seule, cette maîtresse absolue de toutes les institutions humaines, pouvoit leur garantir la durée du pouvoir qu'elles avoient acquis, & mettre leur sûreté personnelle à l'abri de l'indignation de leur Souverain. Ce fut à ce point qu'elles rapporterent toutes leurs vues.

Les Communes envoyerent un Gouverneur dans la Ville où étoient en magasin les armes qui avoient servi dans l'expédition d'Ecosse; elles défendirent au Commandant de Porstmoute d'obéir à d'autres ordres que ceux du parlement; elles ne souffrirent pour Gouverneur de la Tour qu'un homme de leur choix. Enfin, par un coup hardi & décisif, elles résolurent de saisir tout le pouvoir de l'épée pour le conférer uniquement à leurs créatures & à leurs partisans.

Les Ordonnances du Parlement avoient retiré aux Gouverneurs & aux Lieutenans, de certains pouvoirs dont l'abolition privoit ces Magistrats civils de l'autorité nécessaire pour la défense & la sûreté de la Nation; une Ordonnance des deux Chambres rétablit ces pouvoirs en faveur des Officiers qu'elles avoient nommés, & ils étoient responsables de leur conduite, non au Roi, mais au Parlement.

La politique des Communes étoit d'étonner le Roi par la hardiesse de leurs entreprises, d'employer avec lui un langage aussi violent que leurs prétentions, & de lui faire sentir qu'elles faisoient aussi peu de cas de sa dignité que de sa Personne. L'insolence poussée jusqu'à la raillerie, leur fit joindre au Bill qui anéantissoit l'Autorité royale, un préambule non moins offensant pour le caractere per-

ſonnel du Roi ; il portoit : » Comme il s'eſt formé depuis peu contre la Chambre des Communes un dangereux & déſeſpéré projet, que de juſtes cauſes nous font croire un effet des intrigues ſanguinaires des Papiſtes & d'autres perſonnes *mal-intentionnées*, qui ont déja ſuſcité une révolte dans le Royaume d'Irlande ; & comme diverſes découvertes doivent nous faire craindre qu'elles ne continuent, non-ſeulement de faire naître des révoltes & des ſoulevemens de même nature dans le Royaume d'Angleterre, mais encore de les ſoutenir avec des forces étrangeres, &c. »

Charles étoit à Douvres avec la Reine & la Princeſſe d'Orange, qui alloient s'embarquer, lorſque cette Ordonnance lui fut apportée, pour y donner ſon conſentement ; il remit ſa réponſe à ſon retour. Les Communes lui dépêcherent auſſi-tôt un meſſage, avec des inſtances encore plus preſſantes. Elles témoignoient un vif chagrin de l'indifférence de Sa Majeſté pour une pétition ſi néceſſaire & ſi juſte ; elles repréſentoient que, dans un ſi grand & ſi preſſant embarras, le délai étoit auſſi peu ſatiſfaiſant qu'un refus. Elles ajoutoient qu'il étoit de leur devoir de procurer l'exécution d'un Réglement ſi néceſſaire à la ſûreté publique ; elles aſſuroient que le Peuple de pluſieurs Comtés s'étoit adreſſé à la Chambre pour lui faire la même demande, & dans quelques endroits il ſe précautionnoit de ſa propre autorité contre les affreux dangers qui le menaçoient.

Le Roi n'oſa pas refuſer nettement ; il rejetta ſeulement le préambule comme injurieux à ſon

honneur, & il témoigna le defir que l'autorité militaire foit continuée à la Couronne, promettant, fi les Commiffaires étoient révocables, de nommer ceux qui étoient défignés dans l'Ordonnance.

Charles avoit en même tems demandé aux Communes, de lui faire connoître tout à la fois ce qu'elles jugeoient convenables pour le rétabliffement du bon ordre dans le Royaume; elles répondirent que les dangers qui menaçoient la Nation, ne leur laiffoit pas de loifir néceffaire pour un auffi pénible ouvrage.

La propofition du Roi fuffifoit pour le moment, & confervoit la prérogative de la Couronne; mais ce n'étoit pas le but que les Communes fe propofoient d'atteindre; auffi elles déclarerent que, fi le Roi ne fe rendoit pas promptement à leurs demandes, elles fe verroient forcées, pour fa sûreté & celle du Royaume, de régler la Milice par l'autorité des deux Chambres, & qu'elles y étoient réfolues. Elles prétendoient auffi, que les parties du Royaume qui s'étoient mifes en pofture de défenfe, n'avoient rien fait que de conforme aux déclarations du Parlement & aux loix du Pays; en même tems qu'elles menaçoient le Roi, elles l'invitoient à fixer fon féjour à Londres, où elles favoient qu'il feroit entiérement dans leur dépendauce.

« Je fuis fi furpris de ce meffage, dit le Roi dans fon premier mouvement, que je ne fais qu'y répondre. Vous parlez de défiance & de craintes! Mettez la main fur vos cœurs; demandez-vous à vous-même fi je ne dois pas auffi avoir mes craintes

& mes défiances ? Si je le dois, je vous aſſure que le meſſage ne les a pas diminuées. »

» A l'égard de la Milice, j'y ai penſé tant de fois avant de vous faire ma réponſe, & je ſuis ſi ſûr que ma réponſe convient à ce que vous pouvez me demander avec juſtice & raiſon, & à ce que je puis vous accorder avec honneur, que je n'y changerai rien.

« Pour ma réſidence près de vous, plût à Dieu qu'elle fût sûre & honorable, & que je n'euſſe aucune raiſon de m'abſenter de VVhitte-Hall! Demandez-vous à vous-même ſi je n'en ai point.

« Que voulez-vous de moi? Ai-je violé vos Loix? Ai-je refuſé mon conſentement pour aucun Bill qui intéreſſe le bien être & la ſûreté de mes ſujets? Je ne vous demande point ce que vous avez fait pour moi. Quelqu'un de mes Sujets s'eſt-il laiſſé emporter trop loin par des alarmes & des craintes? J'offre un pardon auſſi libre, auſſi généreux que vous me le dicterez vous-mêmes.

« Tout ceci conſidéré, il y a un jugement de Dieu ſur cette Nation ſi ces déſordres continuent.

« Je demande à Dieu de me traiter moi & les miens, comme il voit que mes penſées & mes intentions ſont droites pour le maintien de la vraie religion proteſtante, & pour l'obſervation des loix; j'eſpere que Dieu bénira & maintiendra les loix pour ma propre conſervation. »

Les Communes n'eurent pas plutôt perdu l'eſpoir d'obtenir le conſentement du Roi pour l'Ordonnance qui faiſoit paſſer en leurs mains le pouvoir militaire, qu'elles déclarerent après délibération : « que ceux

qui avoient conſeillé à ſa Majeſté la réponſe qu'elle avoit faite au dernier meſſage du Parlement, étoient ennemis de l'Etat & pernicieux Auteurs de projets contraires à la défenſe de la Nation; que le refus de Sa Majeſté étoit d'une très-dangereuſe conſéquence; que, ſi ſa Majeſté y perſiſtoit, elle exposeroit la sûreté de tous les Royaumes, à moins la ſageſſe & l'autorité des deux Chambres n'y apportaſſent quelques prompts remedes; & que tous ceux d'entre les Sujets qui s'étoient mis en poſture de défenſe contre le danger commun, n'avoient rien fait que de juſte, & qui ne fût approuvé par la Chambre. « Et dans la crainte que le Peuple, qui, jamais n'avoit vu le Parlement exercer ſon autorité ſans la participation du Roi, ne réfléchît ſur le danger de toutes ces nouveautés, on le fatigua de nouveau par des alarmes ridicules & fantaſtiques.

Ah ! ſi le Peuple eût en effet joui d'un moment de repos, auroit il ainſi laiſſé dépouiller ſon Souverain de toute la Puiſſance paternelle & protectrice qu'il tenoit de ſes peres & des loix du Royaume !

Se ſeroit-il exposé aux malheurs ſans nombre qui ont été la ſuite de cette funeſte ordonnance militaire, qui a fini par amener le comble des attentats, le ſupplice d'un Monarque innocent; attentat dont nous verrons le Peuple gémir, mais qu'il s'étoit ôté le pouvoir d'empêcher, en permettant aux Communes d'appuyer leurs uſurpations d'une force redoutable & oppreſſive ? Elles avoient dépouillé le Roi, & moins viſiblement; mais, auſſi

réellement elles dépouilloient le peuple de tous ses droits. Les communes mêmes sont devenues bien plus coupables qu'elles n'en avoient l'intention. Si on leur eût montré, avec une forte d'évidence, à quels excès elles seroient conduites, malgré leurs criminelles intentions, la plupart des Membres auroient frémi, & auroient arrêté de si funestes progrès ; mais les fautes & leurs terribles conséquences sont également sur la conscience des ambitieux téméraires, des systématiques imprudens, qui osent renverser toutes les Loix & bouleverser la Constitution d'un peuple ancien. Le long Parlement demeure aux yeux des Nations chargé du meurtre de Charles premier, & de tous les malheurs dont l'Angleterre a gémi opprimée pendant tant d'années.

Charles opposa des commissions pour lever des troupes à l'Ordonnance militaire du Parlement ; les Comtés obéirent à l'une ou à l'autre Puissance suivant leurs principes & leurs affections. Le Parlement déclara « qu'autant de fois que les deux Chambres, qu'il nommoit alors la Cour suprême de Judicature, auroient fait connoître en quoi consistoit la loi du pays, non-seulement en douter, mais même y trouver à redire, seroit une violation de leurs privileges ». C'étoit s'attribuer ouvertement toute l'Autorité législative, & l'exercer dans l'article le plus important, qui étoit le gouvernement de la milice.

(23 Avril, 1642.) Le Roi se rendit à *Hurst*, où étoient gardées toutes les armes des Troupes qui avoient été levées pour la guerre d'Ecosse,

il fit demander à Hotham, Gouverneur pour les communes, mais qu'il croyoit bien intentionné pour l'églife & la Couronne, de le recevoir avec vingt perfonnes de fa fuite. Les hoftilités n'étoient pas commencées, & cependant Hotham refufa de le recevoir; Charles fit fes plaintes au Parlement, qui approuva & juftifia l'action.

Le Comte d'Yorck fournit au Roi une garde de fix cens hommes, & quoique le Parlement fe fût auffi donné une garde, qu'il eût tenté de fe faifir de tous les vaiffeaux, fortereffes & autres forces militaires du royaume; quoique fon autorité fût ouvertement employée aux préparatifs de la guerre, il déclare « que le roi, féduit par de mauvais confeils, fe préparoit à faire la guerre au Parlement qui, dans fes délibérations & fes actions, n'avoit pas d'autre objet que de veiller à la fureté de fes royaumes, & de remplir tous les devoirs du refpect & de la fidélité pour fa perfonne; que cette entreprife étoit une violation de la confiance que fon peuple avoit en lui, contraire au ferment royal, tendante à la diffolution du Gouvernement, & que tous ceux qui l'affifteroient dans une telle guerre étoient déclarés traîtres à la Patrie, par les Loix condamnantes du royaume...

Le Parlement fit lever des troupes, en donna le commadement au Comte d'Effex, demanda des fecours en argent pour le foutien de *la caufe de Dieu* contre *les mal-intentionnés.*

Ainfi le parti le plus fort donne toujours au parti le plus foible des dénominations injuftes & injurieufes; on appelloit alors, & l'on appelle au-

jourd'hui *mal-intentionnés* ceux que les déſordres afligent, que les malheurs du roi attendriſſent, que ſa captivité indigne, ceux qui voyent avec effroi & douleur la Nation marcher vers ſa deſtruction, toutes les maximes de morale qui lient les hommes en ſociété, foulées aux pieds ; la Religion outragée ſes Miniſtres dépouillés & calomniés, le crime triompher & les ſimples lui ſervir d'inſtrument, ſéduits par je ne ſais quel preſtige, ou entraînés par je ne ſais quelle crainte. L'Europe vous juge & vous mépriſe, hommes pervers & vains, qui commettez des forfaits chaque jour, de fait ou d'intention, & qui vous envoyez l'un à l'autre avec une flatterie baſſe & puérile, des éloges qu'on donneroit avec timidité aux actions les plus utiles.

L'Europe vous mépriſe, & les races futures déteſteront votre mémoire ; ceux que vous injuriez ſeront celébrés & chéris comme Harley, Potiers, &c. le ſont encore de nos jours. Braves & loyaux François, ne vous laſſez pas d'être fideles à votre Roi, à votre Patrie qu'on dévaſte & déshonore ; eſpérez, eſpérez, & ſûrs des vertus inaltérables de votre Roi, ſervez-le de tout votre pouvoir. Quel que ſoit vers lui le retour de ſon Peuple, il n'eſt pas à craindre qu'il altere ni ſa Liberté ni ſes Droits. Il n'eſt pas à craindre que Louis XVI apprenne à ſon fils à venger ſes injures & ſa bonté ; & le grand caractere d'Antoinette, & ſa courageuſe réſignation nous répondent d'acord que la France eſt libre pour toujours, ſi les projets des méchans ſont enfin renverſés.

Le garde du grand ſceau, *Lilleton*, ſe rendit auprès du Roi : plus de quarante Pairs de la pre-

miere diſtinction lui formoient une Cour, tandis qu'on n'en voyoit pas ordinairement plus de ſeize à la chambre Haute ; beaucoup de membres de la chambre Baſſe s'abſenterent auſſi. Charles déclara aux Pairs qui l'avoient joint, qu'il ne leur demandoit d'obéiſſance pour ſes ordres, qu'autant qu'ils ſeroient conformes aux loix ; & les Pairs répondirent, par une proteſtatlun fort noble, dans le même eſprit.

Le Roi inquiet, troublé, travailloit lentement aux préparatifs d'une guerre inévitable & bien douloureuſe ; mais enfin la néceſſité de ſa ſituation le força d'agir. Les reſſources du génie de ce malheureux Prince augmentoient avec ſes embarras. Ses grandes erreurs politiques lui avoient fait d'opiniâtres ennemis, ſes éminentes vertus lui attacherent de zélés partiſans, & la Nation, placée entre la haine des uns & le dévouement des autres, étoit agitée des plus violentes convulſions ; pour lui ôter tout eſpoir de compoſition, les Communes envoyerent au Roi des conditions auxquelles il étoit impoſſible d'acquieſcer. Au point où étoient arrivées les prétentions des Communes, ſon déshonneur même n'auroit pas acheté la paix.

Telle fut la chaîne des événemens qui amenerent une rupture ouverte entre le Parlement & le Roi. J'ai dit le Parlement, parce que le parti du Parlement n'étoit pas plus *la Nation*, que le parti qui ſuivoit le Roi. Je ne raconterai aucun détail de cette funeſte guerre. L'hiver ſe paſſa en tentatives inutiles de la part de Charles pour obtenir la paix.

(1643) Falkand fut tué dans une bataille à l'âge de trente-quatre ans : pendant les torts de Charles il se montra zélé pour la liberté, mais aussitôt qu'il eut saisi les perverses intentions des Communes & des chefs populaires, il se dit ce que Brutus disoit à Cicéron, trop indulgent pour le jeune Octave : » Rien ne m'empêchera de faire la guerre » à la tyrannie, telle qu'elle soit, à toute do- » mination, toute puissance, tout pouvoir illégal : » à tout ce qui voudroit se placer au-dessus de » la loi ou abuser du nom de la loi : je ne ferai point » de marché pour la servitude ». Et il est mort combattant pour son Roi légitime. Il combattoit en desirant la paix, avec une telle ardeur, qu'il s'exposoit témérairement, disant que ses vœux pour la paix lui ordonnoient d'affronter la mort pour ne pas paroître timide.

(1644). Cromwel commença à se faire connoître dans cette funeste guerre ; tous les hyvers Charles faisoit tous ses efforts pour obtenir la paix, & le Parlement qui osoit parler du peuple, se refusoit à toutes conditions raisonnables.

Pendant le cours de cette année il se manifesta des animosités dans l'armée du Parlement, entre Manchester & Cromwel. Je demande de mes lecteurs attention & patience, ce n'est pas sans motif que je leur présente en détail les semences de ces troubles, leurs causes bizarres & leurs terribles effets.

Les contestations continuerent pendant l'hiver, & chacun étant soutenu par sa faction, leurs accusations & leurs reproches mutuels agiterent le Parlement & la Ville.

J'ai dit que le zele religieux étoit le prétexte dont se servoient les Communes & le sujet réel qui armoit les Anglois contre leur Roi. En apparence, ce zele étoit uniforme; cependant depuis quelque tems, il s'étoit formé dans le parti Puritain ou Presbytérien, une distinction secrette que la crainte du parti royal, & l'ardeur de le détruire avoit tenue cachée; mais la guerre se poursuivant avec succès, le mystere parut moins nécessaire & & fut moins observé. *Les indépendans* étoient d'abord confondus avec les Presbytériens; mais ils se firent connoître pour une secte à part, dont les idées & les prétentions étoient différentes.

L'esprit de fanatisme dirigeoit toutes les autres passions, qui enflammoient à leur tour le fanatisme, en sorte que suivant le plus ou moins d'ardeur du caractere de chaque individu, ou même suivant la mesure de son hypocrisie, il s'efforçoit de surpasser en perfection ses rivaux, & comme les *Indépendans* étoient les plus nouveaux, ils étoient les plus enthousiastes

Ils rejettoient toute association extérieure entre les pasteurs; l'Eglise étoit par-tout & ne devoit se voir nulle part; l'élection de la congrégation suffisoit pour conférer le caractere sacerdotal.

Ils rejettoient toutes cérémonies religieuses. Leurs principes politiques correspondoient absolument à leurs principes religieux; ils vouloient la confusion totale des rangs, des ordres & des fortunes; ils auroient dit, comme on dit aujourd'hui : *une Société fondée sur une base aussi injuste que la propriété*, *&c.* Leurs idées d'égalité & de communi-

cation immédiate avec le Ciel, devoient néceſſairement les rendre tolérans ; ils l'étoient donc dans leurs principes, mais l'ambition de leurs Chefs empêchoient qu'ils ne le fuſſent dans la pratique. Ils haïſſoient la religion catholique.

Leur zele pour la liberté alloit bien plus loin que celui des Presbytériens. Ils aſpiroient, non ſeulement à l'abolition entiere de la Monarchie, mais même de l'ariſtocratie. Leur plan étoit celui d'une égalité parfaite dans une république abſolument indépendante. Ce ſyſtême les rendoit oppoſés à toute propoſition de paix. Leur maxime politique étoit, » que celui qui tire une fois l'épée » contre ſon Souverain doit jetter le fourreau.

Cromwel étoit le Chef principal de cette ſecte bizarre, dont les principes étoient liés avec toutes les paſſions qui agitoient alors les ames. Cependant elle effrayoit un grand nombre des partiſans du Parlement ; elle ne convenoit qu'à ceux qui n'avoient rien à perdre. Mancheſter ſur-tout, Général de la diviſion, dont Cromwel étoit Lieutenant-Général, étoit extrêmement irrité : entr'autres plaintes qu'il adreſſa au Parlement, il cita que Cromwel lui avoit dit » que l'Angleterre ne ſeroit heureuſe que quand il ſeroit Michel Montagne, & que quand le Royaume ſeroit ſans Lords ni Seigneurs » : de ſon côté Cromwel vouloit perdre Mancheſter, qu'il ne pouvoit gouverner.

Le Comte d'Eſſex, Mancheſter & Warvich étoient reſpectés dans l'Armée, leurs ſuccès aſſuroient leur crédit ; il falloit donc leur ôter leurs commandement, & ſouſtraire les nominations au Parlement

qui n'étoit pas généralement séduit par l'étrange systême des *Indépendans.* Le Roi & le Parlement avoient chacun dans leur parti, établi un jour de jeûne par mois pour le recueillement de l'Armée, & les prédicateurs de l'un & l'autre parti l'employoient à échauffer le zele des Soldats. Les *Indépendans* proposerent à la chambre Basse, & firent même ordonner un jeûne plus solemnel pour implorer l'assistance Divine. Leurs prédicateurs, après des prieres politiques, parloient des divisions qui régnoient dans le Parlement, & les attribuoient aux vues d'intérêt personnel dont ils accusoient les Membres. » C'est dans leurs mains, disoient-ils, que reposent les principaux emplois militaires & tous les offices lucratifs de l'Administration civile; & tandis que la Nation tombe chaque jour dans la pauvreté, & gémit sous le poids insupportable des taxes, ces favoris de la fortune entassent possessions sur possessions, & ils se verront bientôt maîtres de toutes les richesses du Royaume ».

Le lendemain, *Vane*, un des Chefs des *Indépendans*, après avoir admiré l'accord de tous les Prédicateurs qui marquoit une inspiration universelle du Saint Esprit, pressa les Communes, au nom de leur honneur & de leur intérêt, de rappeller tous les Membres pourvus de quelqu'Office; pour lui, il remit sur le champ la place de Trésorier de la Marine. Cromwell parla plus fortement encore, & il engagea le Parlement, non-seulement à choisir dans l'Armée d'autres Officiers généraux, mais même à faire disparoître les déréglemens qui régnoient parmi les Soldats.

Les Presbytériens s'opposerent à ces raisonne-

mens ; mais après avoir donné la Loi, ils commençoient à la recevoir de l'Armée même dont ils avoient tant espéré ; & un Comité fut nommé pour dresser l'Ordonnance de *Self Denying*, *renoncement à soi-même*. Le Bill passa après bien des débats, & la Chambre Haute n'osa pas le refuser.

Les Généraux résignerent ; on augmenta l'armée : Fairfax, homme d'honneur, mais doué de peu de pénétration, & séduit par l'hypocrisie de Cromwell, fût nommé général.

Cromwell, avec beaucoup d'art, éluda le Bill *of Self Denying*. Charles renouvella tous ses efforts pour la paix ; mais s'il eût été prisonnier on ne lui auroit pas offert des conditions plus dures.

(164n). Pendant l'hyver de cette année, on termina le procès de *Lawd*. Comme *Strafford*, il étoit innocent, il fut comme lui condamné, & comme son ami, il mourut avec cette fermeté tranquille, qui suit toujours au supplice l'homme innocent qui sait bien qu'il est sacrifié par l'iniquité, que sa mémoire sera honorée & ses juges voués à l'infâmie.

Les nouvelles nominations ayant mis l'armée entre les mains des *Indépendans*, beaucoup d'Officiers se retirerent.

Ils introduisirent une discipline plus exacte.

Les Régimens étoient sans Ministres, les Officiers exerçoient le pouvoir spirituel, & dans les intervalles du service ils étoient occupés de sermons, d'exhortations, de prieres ; les transports tenoient lieu d'études ; enivrés par leur propre enthousiasme, ils finissoient par se croire réellement

inſpirés. Dans les quartiers ils excluoient les Miniſtres, & prêchoient à leur place ; les Soldats étoient ſaiſis du même eſprit, ils alloient aux combats au chant des Pſeaumes ; ils noyoient le ſentiment du danger dans la perſpective d'une couronne de gloire ; dans une cauſe ſi ſainte, les bleſſures étoient méritoires, & la mort un martyre.

Tels étoient les intrépides coopérateurs de Cromwell. Leurs rapides ſuccès augmenterent leur audace & en même-temps leur zele. Cromwell étoit un guerrier heureux, mais cruel, & beaucoup de priſonniers furent condamnés au ſupplice. Charles, au déſeſpoir, répéta ſes tentatives pour la paix ; dans l'ardeur de la conclure, il finit, après avoir eſſuyé divers refus, par demander une conférence avec les deux Chambres ; il offrit de ſe rendre à Londres avec un ſauf-conduit pour lui & ſa ſuite. Non ſeulement elles rejetterent ſes propoſitions, mais elles donnerent ordre de ſe ſaiſir de ſa perſonne, s'il entreprenoit de venir les viſiter.

Charles voyoit périr autour de lui ſes Sujets & ſes amis ; il trembloit ſur le ſort réſervé à ceux qu'il conſervoit encore. Combien de fois il a gémi de ne s'être pas livré à ces criminelles Communes : peſons ſur cette penſée, recueillons-nous dans la réflexion des maux qui déſoloient l'Angleterre ; des milliers de victimes, la dévaſtation du pays pendant l'eſpace de pluſieurs campagnes, le Peuple dans l'oppreſſion & la miſere, les familles en deuil, les injuſtices, les crimes du Parlement & ceux de l'armée ; voilà ce que Louis XVI a voulu épargner à la France, en s'abandonnant à pluſieurs repriſes au

milieu des dangers, n'oppoſant à la fureur d'un Peuple enivré de cruauté, que ſa ſublime confiance. Ah! s'il avoit fui comme Charles premier (bien moins menacé que lui), au moment où le Peuple venoit pour lui ravir ce qu'il a de plus cher.... Je m'arrête, les bons François voient & ſentent avec moi, & les François égarés éprouveront des remords, qui bientôt ſeront ſuivis du retour de leur amour pour le meilleur des Rois, le plus courageux des Rois; les ſentimens confondus de repentir & d'amour, les précipiteront aux pieds de ce Monarque ſi ſenſible, ſi *ſelf Denying*, & leur erreur même deviendra un lien plus fort qui les tiendra dévoués à jamais à leur généreux Souverain. Oui, bon Roi, vous ſerez récompenſé de votre noble confiance, de votre touchante réſignation; encore quelques tems, & tous vos Sujets fideles ou repentans vous feront oublier, par leur zele, leurs tranſports & même leur bonheur, l'amertume dont ajourd'hui ils vous abreuvent.

Si votre patience pouvoit ſe laſſer, conſidérez Charles premier, éloigné de ſa femme, de ſes enfans, privé journellement de ſerviteurs fideles, l'occaſion de déſaſtres ſans termes apperçu, vaincu après avoir réſiſté; & vous Madame, de qui je ne puis prononcer le nom ſans répandre des larmes, que le reſpect & le plus conſommé dévouement font couler, fixez auſſi ce déchirant tableau; mais voyez-y tout ce que vous pouvez attendre d'un Peuple que vos nobles ſentimens ont ſauvé de tant de malheurs & de tant de remords.

Charles réduit au déſeſpoir, calomnié, outragé

de

de toutes les manieres, féduit par quelqu'apparence d'intérêt, efpéra trouver afyle & sûreté dans le camp des Ecoffois. Il s'y rendit : il reçut quelque témoignage extérieur de refpect; mais on lui donna une garde, & les Chefs avertirent le Parlement d'Angleterre : Charles étoit réellement prifonnier.

Il y avoit quatre ans alors que les trois nations de la Grande-Bretagne prenoient plaifir à voir leur Patrie déchirée par les querelles civiles & Religieufes.

Le Parlement d'Angleterre corrompit les Ecoffois, & malgré l'oppofition du Parlement d'Ecoffe, le Clergé puritain & l'Armée vendirent le Roi pour 400,000 fterlings, (à-peu-près neuf millions fix cents mille livres). Le Parlement d'Ecoffe fut révolté de cet indigne lâcheté; il vouloit au contraire que le Roi fût protégé & fa liberté demandée à tout prix; mais Charles n'avoit pas figné le *Covenant.* Il jouoit aux échecs quand il reçut la lettre qui lui annonçoit la réfolution des Ecoffois; il continua fa partie fans laiffer voir aucune émotion. Les Commiffaires du Parlement d'Angleterre reçurent le Roi à Newcaftle, & le conduifirent à Homlby, dans le Comté de Northampton. Pendant la route, le Peuple, pour le voir, accouroit en foule, excité autant par l'affection que la curiofité. Ceux qui confervoient quelque reffentiment contre lui paffoient en filence, tandis que ceux qui lui fouhaitoient un autre fort, plus généreux que prudens, l'accompagnoient fondant en larmes, & faifoient mille vœux pour fa sûreté. Cette ancienne fuperftition qui faifoit defirer aux perfonnes du

Peuple d'être touchés par le Roi pour certaines maladies, fembloient tirer une nouvelle force de la tendreffe qui fe ranimoit pour ce malheureux & vertueux Monarque. Mais fes Sujets s'étoient privés, par un aveuglement funefte, de tous les moyens de fuivre les mouvemens de leur cœur.

Sa prifon fut très-rigoureufe.

Effex mourut à cette époque. Il fe repentoit de l'aide qu'il avoit prêté à ces rebelles, & fa mort, en affoibliffant le parti modéré du Parlement, fut un malheur pour Charles premier. Le Parlement devenoit odieux au peuple, & par fes propres actions, & par les intrigues des *Indépendans*. Ils étoient moins nombreux dans la Chambre des Communes, mais ils étoient sûrs de l'armée. Le Parlement entreprit de la diminuer, & d'envoyer un corps de troupes en Irlande. Les *Indépendans* du Parlement s'y oppoferent, & l'armée ne vouloit point recevoir d'ordre du Parlement. Le foldat enthoufiafte des troupes Parlementaires, fe donnoit à lui-même le nom de *Saint*, comme nous voyons employer le nom de *Patriote*; & guidé, difoit-il, par un pouvoir fpirituel & fupérieur, il fe prétendoit maître de fuivre toutes fes inclinations, déguifées fous le nom de zele & de faveur. Cet efprit d'indépendance étoit fertile en défordres, & relâchoit tous les liens de l'ordre moral; il imprimoit même le fceau de la *fainteté*, comme ici le fceau de *patriotifme*, à l'amour propre & à l'ambition.

Les Sectaires étoient foutenus dans leur défobéiffance à leurs Chefs, par cet orgueil fpirituel, ef-

ſentiel au caractere d'une fauſſe ſainteté, comme *l'orgueil individuel* eſt eſſentiel au caractere d'une *fauſſe philoſophie*. Les motifs qui les avoient engagés à prendre les armes, étoient, diſoient-ils, la Religion & la Liberté, & ils ſe prétendoient en droit de prendre ſoin, que les deux bénédictions fuſſent garanties aux générations futures. Les factieux, en s'oppoſant au Roi, avoient pris le nom de *Saints* & de *bien-intentionnés* : les Indépendans prirent les mêmes dénominations.

Les Soldats étoient mal payés, tandis que les Membres des Comités avoient amaſſé des richeſſes. Ils ſe mutinerent & préſenterent une pétition très-vive. Le Parlement menaça de traiter comme perturbateurs du repos public ceux qui favoriſeroient cette pétition. Cette déclaration, auſſi imprudente que l'avoit été autrefois l'accuſation formée par le Roi, eut les mêmes effets. Les ſoldats ſe plaignirent qu'ils étoient privés du privilege de la Nation, & qu'eux, à qui elle étoit redevable de la liberté, ſe voyoient réduits, par une faction du Parlement, à la plus cruelle ſervitude.

Les Officiers & les Soldats vouloient être maîtres.

Le Parlement choiſit mal-adroitement les Chefs même de cette ſecte turbulente pour aller traiter avec l'Armée. Cromwell étoit au nombre des Commiſſaires. Bien loin d'appaiſer les troubles, ils les fomenterent. L'Armée forma un Parlement militaire ; les Officiers municipaux répondoient à la Chambre Haute, & pour imiter la Chambre des Communes, on procéda à l'élection de deux Sol-

dats ou bas-Officiers par Compagnie, ſous le nom *d'Agitateurs.* Cromwell étoit l'ame de toutes les nouveautés, & il avoit l'art de paroître n'y prendre aucune part.

Le Parlement qui ne pouvoit non plus déſapprendre à être le maître, ordonna que toutes les troupes qui refuſeroient de paſſer en Irlande fuſſent débandées. Alors le Conſeil Militaire convoqua un rendez-vous général de tous les quartiers, pour traiter de leurs intérêts communs.

Peut-être fût-ce par une ſuite de ce rendez-vous (3 juin), que *Joyle* alla à Homlby à la tête de cinq cents cavaliers, enlever le Roi aux Commiſſaires du Parlement. Ils en informerent le Parlement qui fut conſterné. Fairfax fut extrêmement ſurpris. L'ordre avoit été verbal, & ne fut avoué de perſonne.

Cromwel s'étoit conduit au Parlement avec une diſſimulation ſi profonde, une hypocriſie ſi raffinée, qu'il avoit trompé long-tems même ceux qu'une longue pratique des mêmes artifices portoient à la méfiance. A chaque nouvelle des déſordres de l'Armée il fondoit en larmes, il paroiſſoit tranſporté de douleur, il déploroit les infortunes de la Patrie. Il propoſoit les remedes les plus violens pour réprimer les Soldats, & par ſes conſeils précipités il enflammoit des mécontentemens dont il devoit tirer avantage. Il atteſtoit le Ciel & la Terre que ſon zele pour le Parlement l'avoit rendu ſi odieux à l'armée qu'il y croyoit ſa vie en danger.

Cependant les Chefs Parlementaires ayant reçu divers avis de la mauvaiſe foi de ce fourbe, ils pri-

rent la résolution de le faire arrêter ; il évita le piege, & il alla au camp, où il fut reçu avec acclamation. On le revêtit à l'instant du suprême commandement sur le Commandant comme sur l'armée.

Cromwell, maître de la personne du Roi, & disposant de l'Armée, ne craignoit plus rien ; il la fit marcher vers Londres contre le Parlement.

Rien ne pouvoit être plus agréable au Peuple. Autant cette Assemblée lui avoit été chere, autant elle étoit devenue l'objet de sa haine. L'ordonnance du renoncement à soi-même, n'avoit eu d'exécution que jusqu'à la mort du Comte d'Essex. A peine les Officiers eurent-ils remis leurs commissions, que l'Ordonnance fut mise à l'écart, les Membres partagerent entr'eux tous les Offices d'autorité, & ils se mirent à tyranniser & piller la Nation. Les Rois n'avoient pas obtenu sans peine, de l'humeur jalouse des Communes, un secours annuel de cent mille livres sterlings, & depuis le commencement de la guerre le Parlement avoit levé plus de quarante millions sterlings (neuf cent soixante millions) : on assure que la Chambre Basse prit ouvertement une somme de trois cents mille livres sterlings (sept millions deux cents mille livres), qui furent partagés entre les Membres. Les Commissaires à qui cette branche d'administration fut confiée n'en rendirent jamais aucun compte.

Les Royalistes étoient poursuivis dans leurs biens si cruellement, que les spectateurs les plus indifférens détestoient l'injustice de punir si sévérement des actions, que la Loi, dans son interprétation com-

mune, exigeoit étroitement de tous ſes Sujets. Il paroît par le calcul le plus modéré, que plus d'une moitié de l'ancienne Egliſe étoit réduite à l'aumône, ſans autre crime que l'attachement pour les principes Civils & Religieux, dans leſquels les Eccléſiaſtiques avoient été élevés. Le Parlement diſoit qu'il leur laiſſeroit le cinquieme de leurs revenus. Le caractere ſacré, qui donne tant de poids au Sacerdoce, rendu plus vénérable encore par les ſouffrances que leur fidélité attiroit ſur eux, aggravoit l'indignation contre leurs perſécuteurs qui les dépouilloient de poſſeſſions inutilement garanties par toutes les loix divines & humaines que la Nation avoit connues juſqu'alors.

Ces uſurpateurs vendoient leur protection aux coupables ; ils infligeoient des peines afflictives, ſans appel & ſans remedes, & mêlant à leurs odieuſes actions un langage myſtique, très à la mode dans ces affreux tems, ils donnoient le nom de *dépouilles des Egyptiens* à leurs vols publiques, & celui de *domination des Elus* à leurs tyranniques violences ; ils s'étayoient du nom de *Dieu*, au lieu du nom de la Nation, pour exerçer leurs cruautés contre leurs Concitoyens : auſſi M. Hume dit : « que la paſſion de la liberté avoit réduit l'Angleterre à l'eſclavage ».

Ce moment eſt l'époque de l'uſurpation du Corps Militaire ſur le Corps Civil, qui, dans le cours de ſes uſurpations, avoit créé lui-même cette armée redoutable : elle copia fidellement, & avec autant de ſuccès, les entrepriſes des Communes contre l'autorité royale : elle répétoit même leurs expreſ-

ſions. Après une ſuite de prétentions exorbitantes, elle déclara que ce n'étoit point l'Aſſemblée que l'armée prétendoit accuſer, mais *les mauvais conſeils par leſquels elle s'étoit laiſſée conduire*; elle demanda (toujours l'armée), que onze Membres des Communes fuſſent enfermés à la Tour, en les accuſant de *haute trahiſon*. L'Aſſemblée s'y refuſa, parce qu'elle trouvoit l'accuſation trop vague : l'armée cita *Strafford* & *Lawd*. Les onze Membres prirent le parti de ſe retirer. Après avoir obtenu à-peu-près tout ce qu'elle demandoit, l'armée retourna dans ſes quartiers, & elle reconduiſit à Homlby le Roi, dont elle s'étoit fait accompagner. Il y étoit plus heureux que dans le camp des Ecoſſois, & ſur-tout, qu'avec les Commiſſaires du Parlement. Cromwell & les principaux Officiers de l'armée lui faiſoient aſſiduement la cour : ſes amis & lui avoient quelqu'eſpérance. Plus le trouble & la diviſion augmentoient entre les factieux, & plus il ſe flattoit qu'on auroit enfin recours à ſa légitime autorité. Lorſqu'il conſidéroit que l'Angleterre n'offroit à l'œil obſervateur *qu'un Peuple ſans Gouvernement & ſans liberté*, *un Parlement ſans la confiance publique*, *une armée ſans maître*, *des déſordres de toute part*, *l'oppreſſion*, *les convulſions*, *la terreur* : ces ſcenes de confuſion le portoient à penſer que ſes Sujets à la fin ouvriroient les yeux, & qu'ils regretteroient le Gouvernement ſous lequel leurs ancêtres & eux-mêmes avoient coulé des jours heureux. *Mais il y avoit un jugement de Dieu ſur le Peuple :* mais il avoit été aveugle trop long-tems ; mais Cromwel, chef de l'ar-

mée étoit un monſtre ; mais les tyrans étoient maîtres, & l'exemple d'aucune autre Nation n'avoit averti les Peuples.

Charles fit négocier ſecrettement avec *Cromwell* & *Ireton* ſon ami, fanatique, ſanguinaire & furieux, qui *prétendoit établir la liberté par le pouvoir arbitraire.*

L'armée quoiqu'éloignée n'en pourſuivoit pas moins ſes prétentions. Les deux Chambres étoient forcées de conſentir à tout ce qu'elle exigeoit, même aux choſes les plus abſurdes. (20 Juillet, 1647). A la fin le Peuple ſe fâcha, le palais de Weſtminſter fut aſſailli d'une troupe furieuſe qui contraignit le Parlement à révoquer celui des Décrets qui choquoit le plus le Peuple. Auſſi-tôt l'armée ſe mit en mouvement, diſant qu'il falloit venger les privileges du Parlement, violés par des Citoyens ſéditieux : vingt mille hommes déterminés prirent la route de Londres. Pluſieurs Membres adroits & lâches, voyant la puiſſance de l'Armée, allerent au-devant d'elle & demanderent protection pour le Parlement ; l'Armée, fournie d'un prétexte plauſible, *ſecours important dans toutes les entrepriſes publiques*, s'avance pour châtier une Ville rebelle & venger le Parlement inſulté.

Malgré la démarche ſervile de quelques Membres, le Parlement fit les préparatifs d'une vigoureuſe défenſe ; mais la terreur d'un pillage univerſel & même d'un maſſacre, avoit tellement ſaiſi les habitans timides, & mutinés tout-à-la-fois, que ſi l'on diſoit : l'Armée eſt en marche pour s'éloigner, on couroit criant de rue en rue, avec la plus vive

ardeur : *tout risquer !* mais si l'on disoit qu'elle s'approchoit, on crioit : *traiter & capituler.*

Le Parlement fut trahi par un corps de milice qui étoit posté à l'un des fauxbourgs ; il se mêla avec le détachement qui venoit le forcer. Alors le Parlement eut recours à la soumission, l'Armée entra en triomphe, s'empara de tous les postes, observa un ordre extrême, fit punir, emprisonner, & annulla tous les actes du Parlement depuis le jour du tumulte. Plusieurs *Igts* allerent à Whitehall, & lorsqu'on eut rendu la servitude du Parlement réguliere, on indiqua un jour d'actions de graces solemnelles pour le rétablissement de la liberté.

Après tant de succès, le parti des *Indépendans* espéroit toucher au moment de cette République imaginaire qui faisoit l'objet de ses vœux. Ces sectaires, ou ces systématiques visionnaires avoient contribué aux usurpations de l'armée, & ils se flattoient d'imposer à la Nation, malgré sa résistance, un systême plus parfait de liberté.

Les Chefs de l'armée, contens de l'empire qu'ils venoient de prendre sur le Parlement, conduisirent le Roi au Château d'Hamptoncour, où pendant quelque-tems il vécut avec apparence de liberté. Mais la *restauration* de la Nation & la vie même du Roi étoient incompatibles avec les projets ambitieux de Cromwell. Dans l'espoir de l'engager à fuir, Cromwell feignit mille craintes pour Charles, & le malheureux Charles, trompé par ses artifices, quitta Hamptoncour, & se rendit à l'Isle de Wigth, dont il croyoit le Gouvernement bien disposé pour

luî (11 Novembre 1647). C'étoit encore un traître, & il fut retenu prisonnier.

Cromwell débarrassé du Roi, & se voyant maître absolu du Parlement, s'occupa à réprimer la licence qu'il avoit introduite dans l'armée, lorsqu'il s'étoit agi de l'exciter contre le Parlement, & qu'il avoit cru utile d'encourager dans les Soldats & les Bas-Officiers un esprit d'arrogance. Le Camp offroit l'image de la liberté civile ; les troupes même formoient une espece de République ; les plans d'un Gouvernement imaginaire composoient les occupations & les plaisirs de ces Législateurs armés. On devoit abolir la Royauté, anéantir la Noblesse, & ne plus la compter pour rieu ; les rangs devoient être réduits au même niveau, l'égalité des biens régner dans la Nation comme l'égalité des pouvoirs. Le dernier soldat *illuminé par l'esprit*, prétendoit au même respect que le Commandant.

Lorsque Cromwell n'eut plus rien à faire de ces licentieuses maximes, il défendit les Assemblées des Agitateurs, & feignit de reprendre la premiere obéissance aux ordres du Parlement. On éluda ses ordres, on s'assembla hors du Camp. Cromwell choisit un jour de revue pour exercer des actes de rigueur qui rétablirent l'ordre dans l'Armée.

Ireton, ami de Cromwell, étoit encore plus emporté que lui, c'étoit un fanatique effrené, républicain & despote à la fois ; il se croyoit audessus de toutes les regles de la morale. Ce fut lui qui détermina Cromwell à assembler un Conseil secret pour délibérer sur le sort du Roi & sur l'établissement d'un Gouvernement. Ce fut dans cet

infernal Conſeil qu'on arrêta le projet d'appeller Charles en juſtice. Ce ne fut pas qu'on le jugeât coupable, mais il étoit Roi.

Il s'agiſſoit d'amener le Parlement à ce comble de crimes, & Cromwell veilloit ſans ceſſe pour arriver à cet affreux deſſein.

Charles depuis l'Iſle de Wight envoya un meſſage au Parlement pour réſigner, pendant ſa vie, le droit de nommer aux grands Offices de la Couronne; mais à condition que cette prérogative ſeroit rendue, après ſa mort, à ſon ſucceſſeur. Avant de répondre, le Parlement, à l'inſtigation des Indépendans, envoya quatre articles préliminaires, auxquels il étoit impoſſible que Charles donnât ſon conſentement (1).

(1648.) Cromwell ſe ſervit de ſon refus pour enflammer le Parlement, & il y réuſſit ſi bien, que les Communes & les Pairs déclarerent coupable de haute trahiſon, quiconque entretiendroit

---

(1) 1°. De laiſſer au Parlement, pendant vingt ans, l'exercice du Pouvoir militaire, avec le droit de lever les ſommes néceſſaires à l'entretien de l'Armée, & même une prolongation de ce Pouvoir ſi le beſoin de l'Etat le demandoit. 2°. D'annuller toutes réclamations contre le Parlement, & de reconnoître qu'il avoit pris les armes pour juſte défenſe. 3°. D'anéantir, de révoquer les Pairies qui avoient été ſcellées depuis que Litleton avoit emporté le grand Sceau hors de Londres, & de renoncer pour jamais au droit de créer des Pairs, ſans le conſentement du Parlement. 4°. D'accorder aux deux Chambres, le droit de s'ajourner à leur choix. Le but des Indépendans étoit de faire aſſembler le Parlement dans les lieux où il ſeroit abſolument ſoumis à l'Armée.

avec le Roi quelque communication, ſans l'aveu des deux Chambres. On ajoute, à cette odieuſe démarche contre un Roi ſans défenſe, des calomnies atroces. On alla juſqu'à accuſer Charles d'avoir empoiſonné ſon pere.

Les Ecoſſois, outrés de la conduite du Parlement & de l'Armée, ſe déterminerent à ſauver le Roi, & s'y préparerent.

Toutes les parties de l'Angleterre étoient auſſi dans une terrible agitation. Rarement le Peuple gagne aux révolutions d'un Etat, parce que le Gouvernement nouveau, plus incertain & plus jaloux que l'ancien, a beſoin de plus de ſévérité & de plus de dépenſes. Et jamais la vérité de cette maxime, dit M. Hume, ne fut plus profondément ſentie que dans la préſente ſituation de l'Angleterre.

Le Peuple avoit pris l'aſcendant ſur la Couronne; mais bien loin d'être plus heureux, il ſe trouvoit à la fois écraſé ſous le poids des taxes, & aſſujetti à une Adminiſtration dans laquelle il ne repoſoit plus aucune ombre de juſtice ni de liberté.

Les Offices importans étoient confiés à la plus vile partie de la Nation; la crainte des Troupes contenoit le Peuple de Londres, en mêmetems que la terreur diƈtoit les Ordonnances du Parlement.

Dans ces circonſtances, Cromwell partit pour aller repouſſer les Ecoſſois.

Le Parlement reprit courage, & eſpéra terminer, pendant ſon éloignement, ſa négociation avec

le Roi. Mais le Parlement, quoiqu'esclave à son tour, ne s'étoit pas adouci. Il exigeoit irrévocablement que Charles lui livrât ses amis, qu'il sacrifiât le Clergé. Charles sacrifia sur l'article du Culte tout ce que la conscience lui permit de sacrifier ; mais il préféroit la mort à livrer ses amis. Le souvenir constant & terrible de Strafford l'auroit soutenu s'il avoit pu balancer. Excepté les deux articles, il accepta les autres conditions qui lui furent offertes, non-seulement les quatre susdits, mais d'autres encore ; entr'autres, il renonçoit au sceau de la Couronne & acceptoit le leur. Il signa avec une telle répugnance, avec un tel sentiment d'amertume, qu'il disoit : » Ces concessions me rendroient plus digne de la qualité d'ennemi de mon peuple qu'aucune action de ma vie, s'il avoit dépendu de moi de les refuser. . . . Il écrit au Prince de Galles, âgé de dix-huit ans, la lettre la plus touchante au sujet de ces concessions.

Cependant les artifices des Indépendans faisoient traîner en longueur la négociation, & l'Armée avec laquelle ils étoient d'accord, eut le tems d'exécuter ses coupables projets.

L'infernal & tout puissant génie de Cromwell présidoit par-tout. Vainqueur dans les combats, cruel avec scélératesse envers les vaincus, il faisoit périr dans les supplices les partisans de Charles qu'il avoit fait prisonnier ; en même-tems il ourdissoit la trame impie qui alloit combler les crimes & la honte du Parlement, en terminant les jours du plus malheureux des Rois.

L'esprit dans lequel j'écris cette Histoire, me

faisant voir sans cesse Louis XVI à côté de Charles I, dans les oppositions comme dans les similitudes, il en résulte un tel accroissement de sensibilité pour les malheurs de Charles I, & de reconnoissance pour le courage de Louis XVI, que, souvent, je suis forcé d'interrompre mon pénible travail, & je ne sais pas s'il me seroit possible d'amener le Roi d'Angleterre jusqu'au terme de sa vie; si mes larmes sont cruelles, si elles coulent à torrent, elles élevent du moins une consolation dans mon cœur! Je ne suis pas seule, Françoise, je ne suis pas seule embrasée de cet amour pour mon Roi, qui, se confondant avec l'amour de la Patrie, a produit tant de grands Hommes dans les grands besoins de l'Etat. Aujourd'hui il ne faut offrir à Louis XVI que de profonds sentimens, & ce sont de profonds sentimens que les François qui me ressemblent, gardent à nos généreux Maîtres, à leur aimable Enfant, à leur Famille auguste & inquiete; & quand les circonstances nous prescriront d'autres devoirs, notre zele aura une autre expression. En attendant, nous souffrons avec eux, & c'est *pour eux* que nous cédons à l'orage.

Charles pouvoit quitter l'Isle de Wigth, & ses amis l'en pressoient vivement; mais il avoit promis au Parlement de ne point chercher à s'échapper pendant la négociation, ni même de trois semaines après. Il préféra son honneur à son salut, malgré les supplications de ses amis.

Cromwell fit dresser une remontrance, par laquelle l'Armée demandoit la punition du Roi, pour le sang qu'il avoit fait répandre pendant la guerre,

& la dissolution du Parlement actuel. L'Armée se saisit de la Personne du Roi ; il fut conduit au Château de Hurol, & resserré très-étroitement.

L'excès d'audace de l'Armée, ouvrant enfin les yeux du Parlement sur l'affreux résultat de leurs crimes progressifs, les deux Chambres, quoique sans espoir, formerent la résolution de s'ensevelir plutôt sous les ruines du Gouvernement, que de prêter leur autorité aux desseins sanguinaires & sacrileges de l'Armée. Les deux Chambres mirent les remontrances à l'écart, déclarerent qu'elles n'avoient aucune part à l'emprisonnement du Roi ; elles défendirent à l'Armée d'approcher de Londres, & elles envoyerent demander au Général par l'autorité de qui il avoit agi ?

Mais si le Parlement avoit été puissant pour renverser le Trône, il étoit sans force contre les entreprises de l'Armée, & par un enchaînement de prétentions, d'innovations, de témérités, d'injustices, le Parlement étoit arrivé à un tel point de foiblesse & d'abaissement, qu'il ne pouvoit opposer que d'inutiles efforts aux forfaits des scélérats qui s'étoient formés dans son sein, nourris de ses maximes, & enhardis par ses funestes succès. Et nos Législateurs osent, en tant de points, imiter le Long Parlement ! Malédiction sur leur folie, leur aveuglement, ou leurs coupables espérances ; mais bénédictions sans nombre sur le bon Roi, qui, tant qu'il a été en lui, les a sauvé eux-mêmes.

Ce qui restoit d'honnêtes gens dans les deux Chambres, rassemblerent tous leurs efforts pour sauver le Roi de la mort, & la Nation de la honte.

Elles entreprirent, ſous les yeux même de l'Armée, de conclure leur traité avec le Roi, & quoiqu'elles euſſent déclarées inſuffiſantes les concluſions concernant le Clergé & les *Délinquans*, elles remirent les articles en délibération ; après un violent débat, qui dura trois jours, il fut décidé, à la pluralité de 129 voix contre 83, que les conceſſions du Roi, étoit un fondement ſur leſquelles deux Chambres pouvoient s'employer à l'établiſſement du Royaume ».

Le jour ſuivant *Pride*, autrefois Chartier de Braſſerie, & aujourd'hui Colonel, bloqua la Chambre à la tête de deux Régimens, & au moment où les Communes ſe réuniſſoient pour s'aſſembler, il arrêta au paſſage 41 Membres du parti presbytérien, il les fit enfermer dans une chambre baſſe, connue ſous le nom d'*Enfer*, & delà transférer dans diverſes hôtelleries. Plus de cent ſeize autres membres furent exclus, & l'entrée ne fut permiſe qu'aux plus furieux *Indépendans*, dont le nombre n'excédoit pas cinquante ou ſoixante. Le peuple aveugle, comme il l'eſt toujours, ſe réjouiſſoit de cette expédition, dont le véritable motif lui étoit caché, & il l'appelloit *la purgation du Colonel Pride.*

Les actes qui émanerent de cette aſſemblée de conſpirateurs furent atroces comme eux ; ils jetterent dans les fers pluſieurs chefs presbytériens, qui, dans leur captivité, eurent le loiſir de ſe repentir de leurs criminelles intentions, & de gémir ſur leurs affreuſes conſéquences. Les Membres exclus firent une proteſtation qui fut traitée d'écrit faux, ſcandaleux, ſéditieux, tendant à détruire le Gouvernement viſible & fondamental du Royaume.

Nombre

Nombre de Citoyens quittoient l'Angleterre, le Commerce étoit suspendu avec l'Etranger, & le Commerce intérieur languissoit. l'Armée jugea le mal si pressant, qu'elle publia une déclaration portant qu'elle étoit résolue à soutenir & les Loix & la Justice: Vains mots. Elle fit succéder une autre Déclaration, qu'elle intitula : *Convention du Peuple*; c'étoit le plan d'une République.

Le Parlement devoit rejetter le meurtre du Roi sur l'Armée; mais l'armée vouloit s'associer & s'associa le Parlement. On nomma des Commissaires dans la Chambre Basse pour dresser l'accusation, &, sur le rapport de ces Commissaires, la Chambre déclara le Roi coupable de haute trahison, & elle arrête de former une Haute Cour de Justice pour juger le Roi. Lorsqu'on porta ce Bill à la Chambre Haute, les Pairs y étoient au nombre de seize (ils étoient souvent moins, jamais plus), & ils le rejetterent tout d'une voix sans délibération. Croyant donner aux esprits le tems de se calmer, ils s'ajournerent à dix jours delà.

Les Communes poserent alors pour principe: *que le Peuple est l'origine de toute Autorité juste*; & elles déclarerent: *que les Communes d'Angleterre, assemblées en Parlement, par le choix du Peuple qu'elles représentent, ont la suprême Autorité de la Nation, & que tout ce qui est constitué & notifié Loi par les Communes, prend force de Loi, sans le consentement du Roi & de la Chambre des Pairs*. Et cette Chambre, qui parloit sur un ton si haut, étoit un rassemblage de tout ce qu'il y avoit de plus méprisable dans les Communes, qui,

depuis leur convocation, huit ans avant cette époque, étoient, chaque jour, devenues plus odieuses & plus criminelles. Et cette Chambre étoit absolument soumise à l'Armée, en sorte qu'en invoquant la Puissance du Peuple & l'Autorité de la Nation, elle offensoit & le peuple par la plus sanglante ironie.

L'Ordonnance pour le procés de Charles Stuart, Roi d'Angleterre, passa à l'unanimité.

Ces impies imposteurs prétendoient à la *Sainteté*, comme nos Démagogues à l'*Humanité*. Au lieu d'Adresses des Comtés, qu'il auroit été trop long de demander & d'attendre, ils se servirent d'une *Inspirée* qui les assura que leurs mesures etoient approuvées du Ciel, & que le Ciel les avoit inspirées.

Harrison, fils d'un Boucher, & alors Colonel, avoit été prendre le Roi au Château de Hurst. Charles, accablé d'outrages & d'humiliations, se permit cette seule plainte : « Rien de plus abject qu'un Roi méprisé ».

La haute Cour de Justice étoit composée de 133 Personnes, *Harrison*, *Criton*, *Cromvvell*, les principaux Officiers de l'Armée, tous de basse naissance, quelques Membres de la chambre Basse & des citoyens de Londres. Douze Juges avoient d'abord été choisis : mais ils déclarerent que le Roi ne pouvoit être attaqué comme coupable de haute trahison, lui, au nom de qui ces sortes de crimes se poursuivent : leurs noms furentt rayés du Parlement, comme celui des Pairs. Il n'y eut jamais plus de 70 Juges. Un Avocat fut nommé Président.

Fairfax ne parut point, quoique nommé par le Parlement. Sa femme avoit été entraînée au tor-

rent populaire ; mais elle étoit frappée d'horreur des horribles conféquences de la révolte & des victoires de fon mari.

Je paffe fous filence le procès de Charles Ier. Le Préfident de cette Cour inique, ramaffi de tout ce qu'il y avoit de plus furieux comme de plus vil dans la Nation, ofa faire valoir *la majefté du peuple*, pour forcer le Roi à reconnoître la Jurifdiction de ce Tribunal.

Le 27 Janvier (1649), les Juges prononcerent la peine de mort.

Pendant ces terribles épreuves, Charles conferva la plus parfaite égalité d'ame. Les Soldats, pouffés par leurs Officiers, prefque tous de même efpece qu'Harrifon, fils d'un Boucher, & que *Pride*, Charretier de brafferie, fe laifferent engager à demander à grand cri, *juftice* ! Pauvres malheureux, dit Charles, un peu d'argent leur en feroit dire autant contre leurs Chefs ». Quelques-uns eurent ordre de l'accabler d'outrages ; il n'exprimoit d'autres fentimens que ceux d'une patiente pitié.

Le Peuple, quoique fous la verge de fer d'une autorité fans bornes & fans regles, fit éclater, par les plus ardentes prieres, fes vœux pour la délivrance de fon Roi, & dans l'excés de fes infortunes, il le reconnoiffoit par fes généreufes larmes, pour leur Monarque révéré ! leur Monarque, qu'une fureur infenfée leur avoit fait rejetter. Les amers fentimens du Roi étoient adoucis par ces touchantes démonftrations. En paffant il leur exprimoit fa fenfibilité à leur douleur. Un Soldat atteint de cette contagieufe fympathie, demanda au

Ciel *de répandre ſa bénédiction ſur la Majeſté anéantie.* L'Officier le charge de coups ſous les yeux même du Roi, qui dit ſeulement : *il me ſemble que le châtiment ſurpaſſe l'offenſe.*

L'Europe entiere étoit émue & revoltée. L'Ecoſſe, la Hollande, la France, réclamerent hautement & proteſterent contre cet attentat. La Reine & le Prince de Galles, écrivirent au Parlement les lettres les plus déchirantes ; mais ils s'adreſſoient à des tigres. *Lindeſay*, *Riehmond*, *Hartfort*, *Southampton*, déclarerent qu'ayant conſeillé le Roi, ils étoient ſeuls coupables, & que c'étoit à leur tête à répondre des fautes de leur Maître ; tout fut ſans ſuccès.

Le Peuple, accablé ſous le poids de ſes fers & de ſa douleur, étoit incapable d'agir. Helas ! ce n'eſt jamais un ſentiment réel qui lui donne une forte impulſion. Le contraſte entre le peuple & les individus eſt bizarre, mais il eſt vrai. Moins touché du danger de ſon Roi, il eut été plus aiſé de l'exciter à le délivrer.

L'Armée reſpiroit les fureurs que lui inſpiroient ſes exécrables Chefs.

On accorda au Roi un intervalle de trois jours, entre la Sentence & la mort. Il eut la permiſſion de voir la princeſſe Eliſabeth ſa fille, âgée de 13 à 14 ans, & le duc de Gloceſtre, qui n'en avoit pas 7. Il chargea la Princeſſe de dire à la Reine » Que pendant le cours de ſa vie, il ne lui avoit jamais manqué de fidélité, même en idée ». Il prit le jeune duc de Gloceſtre ſur ſes genoux. » Mon fils, lui dit-il, ils vont couper la tête à ton pere ».

L'enfant frappé d'une image ſi terrible, le regarda fixément. » Fais-y bien attention, mon fils, ils vont me couper la tête, & peut-être te feront-ils Roi. Mais prends garde à ce que j'ajoute : tu ne dois pas être Roi, auſſi long-tems que tes freres, Charles & Jacques seront en vie. Ils couperont la tête à tes freres lorſqu'ils pourront mettre la main ſur eux, peut-être ils couperont ta tête auſſi à la fin; je te commande de ne pas ſouffrir qu'ils te faſſent Roi ». L'enfant répondit, en pleurant : » Je me laiſſerois plutôt mettre en pieces ». Cette réponſe ſi ferme fit répandre à Charles des larmes de joie & d'admiration.

Si mes lecteurs éprouvent le deſir de pourſuivre cette ſcene terrible, qu'ils me ſachent gré de l'effort que je fais ſur moi-même.

Pendant les trois nuits de cet intervalle, Charles dormit d'un profond ſommeil, quoique le bruit que faiſoient les ouvriers qui préparoient l'échafaud, retentît continuellement autour de lui.

(30 *Janvier* 1649.) Le matin du jour fatal il ſe leva de bonne heure, & faiſant appeller *Herbert*, l'un des domeſtiques qu'on lui avoit laiſſés, il lui recommanda d'apporter plus de ſoins à ſa parure qu'il n'en ſouffroit ordinairement. Je veux me préparer pour une ſi grande ſolemnité. *Juxon*, Evêque de Londres, qui joignoit, comme le Roi, les plus douces vertus aux vertus les plus courageuſes, l'aſſiſta dans ſes exercices de piété, & rendit à ſon Souverain & à ſon ami les derniers mélancoliques devoirs.

Lorſque Charles fut ſur l'échafaud, les ſoldars

formerent autour de lui une haie si épaisse, qu'il ne pouvoit espérer de faire entendre ses discours au peuple ; il ne s'adressa qu'au petit nombre de personnes qui se trouvoient près de lui, entr'autres le Colonel *Tomlson*, à qui la garde étoit confiée depuis quelque tems, & sur qui, comme sur quantité d'autres, son aimable conduite avoit produit un changement absolu de disposition. Le Roi protesta de son innocence dans les fatales dissentions dont il étoit la victime ; il observa qu'il n'avoit prit les armes qu'après les levées militaires du Parlement, & que, dans ses opérations de guerre, il n'avoit eu pour objet que la conservation de l'autorité à lui transmise par ses ancêtres. Il ne jetta néanmoins aucun blâme sur les deux Chambres, & il parut porté, pour expliquer ses funestes extrêmités, à les rejetter sur des esprits mal-intentionnés, qui leur avoient inspiré des craintes & des méfiances de ses intentions. Quoique sans reproche à l'égard de son peuple, il reconnut cependant la justice de son exécution aux yeux de son Créateur, en expiation de l'injuste sentence contre Strafford, à quoi il ne s'étoit pas opposé ; il observa qu'il étoit puni par une sentence non moins injuste. Il pardonna sans exception à tous ses ennemis, même aux principaux instrumens de sa mort ; mais il les exhorta, & toute la nation avec eux, à rentrer dans les voies de la paix, en rendant à son fils & son successeur, l'obéissance qu'ils lui devoient comme à leur légitime Souverain.

Pendant qu'il se disposoit à coucher sa tête sur le bloc, *Juxon* lui dit : » Sire, il ne vous reste plus qu'un pas, fâcheux & révoltant, mais très-court ;

ſongez que dans un inſtant il va vous conduire bien loin ; il vous fera paſſer de la terre au ciel, & là, vous trouverez, avec une joie extrême, le prix après lequel vous courez, la vraie couronne de gloire ! » --- Je paſſe, répondit le Roi, d'une couronne corruptible à celle dont aucune corruption ne peut approcher, & que je ſuis sûr de poſſéder ſans trouble.

Un homme maſqué fit l'office d'exécuteur.

Il eſt impoſſible de repréſenter la douleur, l'indignation & l'étonnement qui ſuivirent cet événement, non ſeulement parmi les ſpectateurs qui paroiſſoient enveloppés dans un nuage de triſteſſe, mais dans la nation en-iere, auſſi-rôt que cette nouvelle y fut répandue ; jamais Monarque, dans le plein triomphe de ſes ſuccès, ne fut plus cher à ſon peuple, que ce malheureux Prince ne l'étoit devenu au ſien par ſes infortunes, ſa grandeur d'ame & ſa piété.

La rapidité du retour au reſpect & à la tendreſſe, fut proportionnée à la force des illuſions qui avoient animé ſes ſujets contre lui ; chacun ſe reprochoit, avec amertume, ou des infidélités actives, ou trop d'indifférence à défendre ſa cauſe. L'effet de ſes paſſions compliquées ſur les organes foibles, fut rerrible. On raconte que pluſieurs femmes enceintes accoucherent avant terme, d'autres furent ſaiſies de convulſions, d'autres tomberent dans une mélancolie qui les ſuivit juſqu'au tombeau, quelques-unes même ne purent ſurvivre à leur Roi, & tomberent mortes ſur le champ. Les chaires furent arroſées de larmes, non ſubordonnées, ces mêmes chaires d'où tant d'anathêmes avoient été lancés contre lui. En

un mot, on détesta, d'un accord unanime, les parricides hypocrites qui, depuis si long-tems, avoient déguisé leurs trahisons sous des prétextes sanctifiés, & qui, par le dernier des actes d'une atroce iniquité, jettoient une tache ineffaçable sur la nation.

Charles avoit chargé Juxon de commander en son nom au prince de Galles, de pardonner sa mort à tous ceux qui y avoient contribué.

Ainsi mourut un Prince, doué de toutes les vertus domestiques; il avoit fait des fautes dans les premieres années de son regne, & commis de grandes imprudences lorsqu'il commença à être persécuté.

La droiture du caractere de Louis XVI, la vérité de ses intentions bienfaisantes, sa généreuse confiance, le courage de la Reine, qui aimoit mieux, disoit-elle, mourir aux pieds de son époux, que de vivre en sûreté loin de lui, nous ont sauvés des malheurs dans lesquels d'infames conspirateurs vouloient plonger la France. Qu'on observe quels bruits absurdes de massacre, d'attentats, étoient semés parmi le peuple toujours avide de terreur: Qu'on se rappelle cette famine mystérieuse au milieu de l'abondance; les murmures de complots attribués aux *Aristocrates* & aux *Calotins*, qui grondoient sourdement avant ces jours affreux *que nous voudrons, & que nous ne pourrons pas effacer de notre Histoire*; ces jours dont les factieux espéroient la fuite de la Famille Royale, la guerre civile, & peut-être une affreuse accusation. Je veux croire que les factieux sont en petit nombre, mais

ils exiſtent, mais bien des citoyens crédules, ſinon coupables, ont été & ſont encore leur coopérateurs (1). Leur premier plan eſt manqué, mais leur ambition, leur beſoin de déſordres, leur avidité de pouvoir & de tréſors, en un mot, toutes les paſſions qui les conduiſoient ſubſiſtent. Tant que la conſtitution n'eſt pas achevée, les finances rétablies, l'autorité rendue au Roi, les loix connues & obéies, nous ſommes en danger; & ſi les légiſlateurs aiment la patrie, qu'ils ſe hâtent. Il ne s'agit pas de trouver des tournures ſpécieuſes (2) pour faire craindre aux peuples la fin ſi néceſſaire de cette légiſlature, qui n'a point eu de modeles, & qui, il faut l'eſpérer, ne ſera jamais imitée : il s'agit de la terminer. Le Long-Parlement d'Angleterre, égaré dans ſes intentions, incertain à ſes premiers pas, étoit cependant loin de prévoir à quel excès de crimes il ſeroit inſenſiblement amené, & dans quel abîme de maux il plongeroit l'Angleterre. Les chefs plus ou moins connus du bouleverſement actuel (3), de la ſuſpen-

(1) On pourroit dire d'eux ce que Plutarque a dit d'Antoine : » Un homme qui, de lui-même, n'étoit pour faire ni grand bien ni grand mal; mais qui pouvoit ajouter beaucoup de force à un autre qui l'eût mené.

(2) Alluſion aux diſcours de M. Rabaud de Saint-Etienne, envoyé inſidieuſement aux Provinces, pour qu'on y croie que la banqueroûte eſt impoſſible tant que durera l'Aſſemblée Nationale.

(3) On a vu de mauvais citoyens former le deſſein d'aſſervir leur patrie & de s'en rendre les tyrans; mais qui jamais a projeté de la détruire, à moins d'être le plus forcené & le plus inſenſé des ſcélérats.

Hiſtoire de la Conjuration de Catilina.

ſion des loix, de leur ſilence, de la confuſion de tous les pouvoirs, des malheurs qui réſultent de l'anarchie, pourſuivent leur plan hoſtile; ils épient ſans relâche l'occaſion de détruire l'Empire François. Que tout citoyen veille donc ſans ceſſe; de quelque ſecte politique qu'il ſoit, philoſophe, illuminé, républicain, royaliſte, religieux; que tout ce qui n'eſt pas *conjuré* obſerve & veille à la choſe publique (1).

Chez tous les peuples du monde l'effervefcence politique a développé des caracteres que l'œil le plus obſervateur n'auroit pu deviner; les vices & les vertus, au milieu de cette fermentation, arrivent à leur point extrême; la fauſſeté & l'hypocriſie même ſont forcées à ſe démaſquer.

Sans Catilina & Pompée, peut-être que Rome n'auroit eu dans Céſar qu'un grand Général, & non pas un Dictateur altéré de pouvoir ſuprême. Catilina ſans mœurs, ſans probité, ſans reſpect pour les Dieux, dont l'ambition étoit la ſeule divinité, mécontent du préſent, toujours agité par l'avenir, hardi, téméraire, audacieux capable de tout entreprendre & de tout exécuter; mais marchant à la tyrannie trop à découvert, & auquel il ne manqua que cette profonde diſſimulation, néceſſaire aux grands crimes (2). Catilina donc ſe

---

(1) Cicéron, mécontent de la foibleſſe du Sénat pour Catilina, diſoit : » Tant de foibleſſe vient de ce qu'une partie » du Sénat craint trop, & que l'autre n'a rien à craindre.

(2) » Y a-t il lieu de s'étonner, dit Cicéron, qu'un » homme habitué dès l'enfance dans toutes ſortes de déſor-

ſervant du prétexte de l'intérêt du peuple pour perdre Rome & ſubjuguer l'Italie, dirigea l'ambition de Céſar, à qui les défauts de cet infame conſpirateur apprirent ce qu'il falloit éviter. Céſar prit un autre caractere, ſaiſit d'autres moyens pour donner des chaînes à un peuple ſi facile à ſéduire. Peut-être que dans un tems de calme Caton n'eut pas deviné Céſar.

Aujourd'hui aucune ame forte n'eſt en repos, & tout ce qui peut devenir à craindre doit être obſervé, & doit être craint. Toutes les paſſions fermentent, & chaque citoyen fidele doit ſurveiller autour de lui, en deſirant la fin de l'état de criſe où nous ſommes.

L'atrocité ainſi que les reſſources du caractere de Cromwell, l'excès de ſon ambition ne ſe ſont déployés que pendant le cours des diviſions inteſtines; il n'eut aucune part au commencement des troubles. Sa vie juſques-là avoit été ignorée. Puritain farouche, après avoir été joueur & débauché, il prit une ferme à bail pour rétablir ſes affaires. Là il fatiguoit ſa famille de prieres éternelles qui n'amélioroient pas les terres, mais qui dans ces tems de fanatiſme, eurent le ſuccès

» dres, inceſtueux, meurtrier, concuſſionnaire, pour qui » le crime étoit devenu, non-ſeulement une habitude, mais » à vrai dire, l'unique objet de ſes deſirs, ait conjuré con- » tre ſa Patrie »? Et ailleurs : » L'indomptable violence des » paſſions de Catilina, & l'immenſité de ſes dettes, l'en- » traînerent, &c. »

de se faire nommer député de Cambridge au Long-Parlement.

L'antiquité ne nous offre aucun usurpateur sur le modele de Cromwell. Il profita des crimes de tous. Ce fut la guerre civile (& ceci demande à être profondément réfléchi), ce fut la guerre civile qui manifesta ses talens, & qui excita son ambition. Il avoit, à l'époque de la convocation du Long-Parlement, plus de quarante ans. Il étoit odieux, il étoit cruel, hypocrite, méprisable par ses ruses, & tel étoit cependant le poids du malheur sous lequel les Anglois étoient écrasés, qu'ils cherchoient, pour ainsi dire le coup hardi par lequel Cromwell, comme nous verrons ci-après, se rendit maître de l'autorité. Auguste aussi gouverna un peuple fatigué des secousses terribles que lui avoient coûtés les derniers instans de la liberté. Un maître lui étoit devenu nécessaire; mais l'Angleterre regrettoit un Roi que des tyrans, excités par Cromwell lui-même, avoient immolé.

Rome échappa, à plusieurs reprises, à la tyrannie des ambitieux; mais les Sénateurs pouvoient parler; mais le Sénat étoit honorable & respecté; & si les ambitieux se formoient dans son sein, ils y étoient en petit nombre. Tout étoit auguste dans cette Assemblée. Le peuple, successivement séduit par les plus sanguinaires des humains, Cinna, Marius, Scilla, Catilina lui-même, qui tous se couvroient du voile de son intérêt pour l'asservir après l'avoir enivré d'hommages; le peuple n'exprimoit ni applaudissement ni blâme. L'orateur étoit écouté

de quelque parti qu'il fût, & Cicéron dénonça en plein Sénat Catilina préſent.

En Angleterre, depuis long-tems, la pluralité du Sénat étoit coupable, & l'Angleterre a ſuccombé. On a vu les perſécutions employées, pendant le cours de ce funeſte & mémorable Parlement, contre tout ce qui s'oppoſoit à leurs manifeſtes uſurpations : on a vu des jugemens iniques, la priſon, l'excluſion, une rébellion ouverte; on a vu le peuple, aiſément abuſé, travaillant au gré de ſes tyrans à river ſes fers; on a vu les miſérables moyens employés pour ſemer la crainte & exciter les haines dans tous les cœurs; on a vu les adreſſes adulatrices & mandiées, l'anathême lancé contre tous ceux qui oſoient réclamer les droits de la Nation; on a vu le progrès de cette puiſſance militaire qui, créée par le Parlement, contre toutes les loix de l'Angleterre, pour le ſoutenir dans une indépendance abſolue, finir par le rendre à la fois le plus vil & le plus criminel des eſclaves; on a vu la cruelle, l'indécente flatterie avec laquelle on cherchoit à tromper le peuple, à meſure que l'on combloit ſes maux.

Ah! que les enfans de la Patrie, que les amis de la vraie liberté, que les François fideles au meilleur des Rois, à celui qui, ſans ſes vertus, en ſeroit le plus infortuné, ne ſe livrent pas à une ſécurité trompeuſe. Soyons toujours prêts à prévenir ou à repouſſer le danger, penſons ſouvent que le Long-Parlement ne faiſoit jamais d'uſurpations importantes ſans les faire précéder de mille calomnies abſurdes, & chaque fois qu'on nous parlera de conſ-

pirations découvertes, examinons les conſpirations qui ſe cachent.

Sans les intentions perverſes des chefs populaires, ſans les ſyſtématiques inſenſés & furieux, les Anglois auroient pu jouir quarante-cinq ans plutôt de la Conſtitution qu'ils ont aujourd'hui, & dont, malgré notre ridicule ſurpriſe, ils s'applaudiſſent plus que jamais. Charles avoit redouté la reſtauration que Louis XVI deſiroit lui-même, qu'il nous invitoit à faire. Mais pour éviter la guerre civile, Charles auroit conſenti à tout ce qu'il lui auroit été permis d'accorder ſans compromettre les intérêts du Peuple. Les Anglois ont été téméraires, paſſionnés, cruels, coupables, privés de prévoyance : mais ils n'avoient devant eux l'exemple d'aucun peuple pour les prémunir contre les funeſtes conſéquences....... Et nous !....

Il n'y avoit pas ſix mois que la France étoit animée par les plus cheres eſpérances ; il n'y avoit pas ſix mois que la perſpective la plus brillante avoit charmé ſes yeux & ceux de ſon Roi, & l'on oſoit répondre à nos gémiſſemens, à nos craintes : *Les Anglois ont acheté leur liberté de cinquante ans d'infortunes*, & l'on oſe nous les répéter encore quand les malheurs nous accablent, quand la ruine nous menace, quand notre deſtruction ſe conſomme ; & c'eſt ſous le regne du plus réſigné, du plus vertueux, du mieux veuillant des Rois, qu'on nous dit : *Les Anglois ont acheté leur liberté de* 50 *ans d'infortunes* ! Et qu'auriez-vous dit de plus ſous Louis XI, ou ſous le Miniſtere de Richelieu ? Même alors le malheur de la

génération préſente eût été à balancer avec le bonheur des générations futures. Barbares & égarés ſyſtématiques ! prétendez-vous faire une révolution par les regles de l'Algebre, ou par quelqu'opération géométrique ? Compoſez-vous les élémens d'une ſcience que vous deviez enſeigner à tous les peuples de l'Europe ? Avez-vous jamais vu qu'un politique non plus que dans les grands accidens de la nature, ce mot révolution ait été appliqué à quelque choſe de combiné, de prévu ? Une révolution eſt précédée d'orages, & vous l'avez préméditée dans le calme; ne vous montrez-vous pas auſſi ignorant en *méditant* une révolution, que vous vous vous montrez étourdis & cruels en plongeant, de gaité de cœur, des milliers de vos freres *dans les malheurs inévitables d'une grande révolution* ? C'eſt parce que les malheurs ſont inévitables, que le ſeul projet d'une révolution eſt un crime, qui rendra votre mémoire odieuſe à toutes les races futures, ſi d'autres races nous ſuccedent; & vous êtes à l'abri, par votre miſſion, de ces malheurs que vous ſemez à loiſir & à deſſein ſur cette France aveuglée, dont l'enchantement funeſte me retrace celui du voyageur qui, trompé par les pleurs du crocodille, ſe laiſſe prendre au piege & ſe débat inutilement. J'ai frémi quand j'ai oui ces mots : *les malheurs inévitables d'une grande révolution*, écrits par un jeune homme, un prélat, un légiſlateur, un homme de qui la fortune & la ſûreté contraſtent d'une maniere ſi révoltante avec les dangers & les ſouffrances qu'il dédaigne de plaindre. Non, je ne puis retenir mon indignation, mon

impuissante indignation ! J. J. étoit sûrement animé du même sentiment que moi, lorsque discutant sur le duel au premier *sang*, il s'écrioit : Eh ! qu'en veux-tu faire, cruel ! le veux-tu boire ? Je me joins à M. de Montausier, & je vous dis avec lui : Où est le gouffre, & combien vous faut-il encore de victimes.

Comptez-vous aussi pour rien, hommes froidement féroces, le mépris de tous les principes, l'endurcissement de cœur, l'habitude aux crimes de tous ces François, que vous invitez à la paix, en leur désignant, avec cet art perfide, de nouvelles victimes ? La liberté veut des cœurs purs, des ames droites ; elle veut des vertus, & avec vos maximes & vos folles erreurs, vous ne ferez que des Brigands & des Infortunés. Cromwell aussi s'étoit formé des coopérateurs.

Ah ! si je pouvois faire passer dans le cœur de tous les bons François le sentiment qui m'embrase ! si je pouvois ramener leur esprit égaré à des réflexions salutaires ! s'ils pouvoient saisir tout ce qu'il y a de perfide ou d'absurde dans cette indifférence pour *les malheurs inévitables d'une grande Révolution* ! Si, convenant enfin d'un point central, ils se rassembloient tous, tous émus par les mêmes sentimens, guidés par les mêmes intentions ! s'ils s'efforçoient d'assurer à la fois, & notre liberté, & la splendeur du Trône, & l'Autorité nécessaire d'un Roi que nous choisirions si nous avions à choisir.

Si mes tristes yeux pouvoient voir le jour heureux qui ramenera la paix & le bonheur ! s'ils pouvoient voir Louis traité en Roi, comme il est toujours

jours chéri en Pere ; si je pouvois le voir & sa courageuse Compagne, oubliant nos outrages, leurs chagrins, nos torts, & ne voyant que notre repentir & nos transports !

(1649). La dissolution de la Monarchie suivit la mort de Charles I ; les Pairs, qui avoient pris une vacance, au lieu de défendre leur Souverain de leurs voix, de leur vie, s'il le falloit, s'assemblerent comme ils s'étoient ajournés, & sans réclamations, sans reproches, ils envoyerent à la Chambre Basse quelques idées sur la situation actuelle des choses. La Chambre Basse ne daigna pas en prendre seulement connoissance. Leur lâche retraite, leur humiliant silence leur méritoient cette insulte. Qu'étoient-ils ces Pairs qui n'avoient pas comme les autres, ou suivi Charles, ou déserté un Parlement si coupable ! La Chambre des Communes abolit la Chambre Haute, elle abolit aussi la Monarchie dans le cours des débats. Martin, Républicain furieux, reconnut que si l'on souffroit un Roi, le dernier étoit aussi propre au Trône qu'aucun Gentilhomme de l'Angleterre. En conséquence, toutes les formes des affaires publiques prirent, au lieu du nom du Roi, celui des Libertés Anglicanes, & elle déclara que tous ceux qui reconnoîtroient le Prince de Galles pour Roi d'Angleterre, se rendroient coupables de haute trahison.

Les Communes vouloient mettre la Princesse Elisabeth en apprentissage chez un Boutonnier ; mais elle mourut de douleur de la mort de son Pere. Cromwell fit passer la mer au Duc d'Yorck,

que les Communes vouloient de même mettre en apprentiſſage.

La Statue du Change royal fut abbatue, & il fut inſcrit ſur le pied d'Eſtal : *Exit tyrannus Regum ultimus.* Le tyran a diſparu ; c'eſt le dernier des Rois. Par ces objets ſenſibles, ils prolongeoient la terreur & l'étonnement du Peuple.

Leur cruauté ne ſe borna pas à la mort de Charles I, ils frapperent auſſi d'autres victimes ; & la conſternation des Peuples entretenoit leur obéiſſance.

Il ſeroit bien difficile de peindre l'état de confuſion où ſe trouva l'Angleterre après la mort de Charles I ; chaque Factieux formoit ſon plan particulier de république, & chaque Factieux vouloit, non-ſeulement le faire adopter par ſes Concitoyens, mais même l'impoſer par la force ; & chacun y avoit ajuſté un ſyſtême de Religion qui ne portoit ſur aucune tradition. Le parti des *Livellers* ou *Applaniſſeurs*, ſubdiviſion des *Indépendans*, inſiſtoit ſur une égale diſtribution de propriétés & de pouvoirs, & il rejettoit toute eſpece de ſubordination comme de dépendance.

Les Millenaires ou *les hommes de la cinquieme Monarchie*, dont l'origine m'eſt inconnue, demandoient que le Gouvernement lui-même fût aboli, que toutes les Puiſſances fuſſent réduites en poudre ; pour préparer les voies au regne de Chriſt, dont ils attendoient inceſſamment le ſecond avénement.

Les *Antimonians*, qui me ſont auſſi étrangers, prétendoient que toutes les obligations de la Loi naturelle & de la morale étoient ſuſpendues, &

que les Elus, guidés par un principe intérieur plus juste & plus parfait que la nature & la morale, étoient supérieurs aux *misérables élémens*, *Besggarly éléments*, de la justice & de l'humanité. D'autres ne vouloient souffrir ni revenus, ni Pouvoirs dans aucun établissement Ecclésiastique; d'autres étoient tellement enivrés de la sainteté de leur caractere de Républicain, que tout ce qu'on appelle engagemens, promesses, Loix, sermens, étoient presque sans aucun poids pour eux. Un autre parti vouloit abolir toutes les Loix qui composent la Jurisprudence Angloise, sous prétexte qu'elles étoient *entrelacées* avec la Monarchie. De toutes parts les liens de la Société étoient relâchés, & même les passions déréglées se trouvoient encouragées par des principes spéculatifs.

Les Presbytériens & les Nobles, ennemis autrefois, détestoient maintenant, d'un accord commun, les fanatiques *Indépendans*, & toutes leurs subdivisions. Ils ne formoient pas la principale partie de la Nation; mais ils avoient usurpé le Gouvernement entier, & ils étoient soutenus par une Armée de 50 mille hommes. Mais ce corps formidable par le courage, l'enthousiasme, les succès, étoient animés d'un esprit inquiétant pour l'Assemblée qui en avoit pris le commandement.

Les Soldats, accoutumés à se livrer dans les camps à toutes sortes de chimeres politiques, à toutes les idées frénétiques en matiere de Religion, étoient peu disposés à la subordination des Citoyens; ils connoissoient seulement quelques maximes d'obéissance militaire, auxquels ils s'étoient

ſoumis par néceſſité. Le ſuccès de ces énormes violations de la juſtice & des loix, les diſpoſoit à ſe précipiter dans de nouveaux déſordres, dont ils ſe promettoient la même fortune & la même impunité.

Cromwell ſeul avoit de l'influence; il ſavoit conſerver la confiance des Soldats, même dans l'inaction. Politique & enthouſiaſte à une égale meſure, il employoit tous les moyens, & tous lui réuſſiſſoient. Sujet, il avoit haï la Monarchie; Citoyen, il mépriſoit la liberté. Par la ruſe, le courage, une habileté ſurprenante à profiter des circonſtances, il s'étoit ouvert une voie sûre à l'autorité ſuprême.

Le Parlement étant réduit à 50 ou 60 Membres, par l'empriſonnement ou l'excluſion de ceux dont on avoit craint la réſiſtance, admit les lâches qui eurent la baſſeſſe de ratifier, par leur ſignature, ce qui s'étoit fait dans le procès inique & régicide qui venoit de terminer la vie du Roi; mais il y en eut un très-petit nombre. Le Parlement envoya des lettres de convocations dans les lieux où il étoit aſſuré que le choix tomberoit ſur ſes partiſans. Il établit un Conſeil d'Etat, qui devoit rédiger les affaires avant qu'elles fuſſent préſentées à la Chambre. En formant ce Conſeil, il déclara, avec hypocriſie, qu'auſſi-tôt qu'il auroit établi l'ordre dans la Nation, ſon deſſein étoit de reſtituer au Peuple le pouvoir qu'il reconnoiſſoit venir entiérement de lui.

Les Ecoſſois ne vouloient point de République; ils proclamerent le Prince de Galles Roi d'Ecoſſe,

ſous le nom de Charles II ; mais à condition qu'il obſerveroit *le Covenant.*

Cromwell, à force d'intrigues, ſe fit nommer Gouverneur d'Irlande ; & quand il apprit ſa nomination, il feignit une grande ſurpriſe (15 Mars). L'hypocriſie lui étoit devenue habituelle.

Avant de partir pour l'Irlande, où régnoit toujours beaucoup de trouble, il voulut calmer celui de l'Angleterre. *Quoique*, dit M. Hume, *les Peuples étonnés du ſuccès de l'Armée demeuraſſent dans une apparente tranquillité, on appercevoit par-tout les ſyptômes du plus grand mécontentement. Les Anglois, accoutumés à une docile adminiſtration, & incapables de diſſimulation, ne pouvoient pas conformer leurs diſcours & leur contenance à la néceſſité préſente, ni profeſſer aucun attachement pour un Gouvernement qu'ils avoient en haine.* Avant de faire publier l'Ordonnance qui aboliſſoit la Monarchie, le Parlement fut obligé de changer le Magiſtrat de Londres, & de dégrader le Lord Maire, ainſi que quelques Aldermans. L'Armée fit quelques difficultés de ſouſcrire à un Gouvernement ſans Roi ni Chambre Haute ; & le peuple, malgré les menaces contre les réfractaires, montra une ſi forte répugnance contre cette République qu'il n'avoit point demandée, que le Parlement crut devoir ſe déſiſter de ſon Ordonnance.

L'eſprit de fanatiſme qui avoit d'abord protégé cette Aſſemblée, ſe tournoit maintenant contre elle, & les chaires retentiſſoient de déclamations contre ce nouvel établiſſement.

Tout le monde vouloit être maître, & l'Aſſemblée vouloit tout aſſujettir.

Ici tout eſt aſſujetti, & l'on dit à chacun : vous êtes maître.

Chaque jour on apprenoit de nouvelles ſcenes de fanatiſme, ſuites des principes dont les uſurpateurs s'étoient ſervis. Everard, Soldat congédié, ayant prêché que le tems étoit venu où la communauté des biens devoit être renouvellée entre les fideles, il raſſembla ſes partiſans, & les engagea à partir avec lui pour aller prendre poſſeſſion de la terre. Il fut arrêté.

L'Armée étoit infectée toute entiere de cette contagion. *Les Applaniſſeurs*, dont les ſyſtêmes ne ſont pas perdus, comme il eſt facile de s'en appercevoir, avoient été intimidés par l'audace de Cromwell, mais leur ſecte ſubſiſtoit toujours ; & comme leur doctrine étoit très-ſéduiſante pour ceux dépourvus de poſſeſſions, elle ſe répandoit rapidement parmi es Soldats & les bas-Officiers. Les Soldats firent contre leurs Officiers tout ce qu'on leur avoit appris à faire contre le Parlement, qui avoit donné le premier l'exemple : ils dreſſerent une *Remontrance* dans laquelle il étoit dit que les Officiers ſupérieurs avoient autant beſoin de *reſtauration* que le reſte de l'Adminiſtration. Ils l'envoyerent par cinq *Agitateurs* au Conſeil de Guerre.

Les auteurs de la remontrance furent caſſés, & l'un d'eux, plus ſéditieux que les autres, fut condamné à mort ; mais cet acte d'autorité donna encore plus d'activité à ce furieux eſprit. Plus de mille Soldats allerent aux funérailles de leur camarade,

& firent éclater les mêmes ſentimens qui avoient provoqué ſa condamnation. Quatre mille s'aſſemblerent ; Cromwell, aidé de deux autres Chefs, les endormirent, avec l'eſpérance d'un accommodement ; & ils tomberent ſur eux lorſqu'ils s'y attendoient le moins. On en prit 400, dont pluſieurs furent condamnés à la mort. Les autres obtinrent leur pardon, & le feu mal éteint parut alors étouffé.

Le Parlement avoit bien d'autres ennemis, même parmi ceux qui, dans la ſucceſſion de tant de crimes, leur avoient ſervi d'inſtrumens. La crainte des Membres étoit telle, qu'ayant été invités à un repas par la Ville qu'ils venoient de renouveller, on exigea, des Cuiſiniers, le ſerment de ne rien ſervir qui n'ait été éprouvé. Juſte & perpétuel châtiment des coupables.

Après cette expédition, Cromwell partit pour aller ſoumettre les Royaliſtes en Irlande ; il fut toujours victorieux.

Les Ecoſſois rappellerent Charles II. Il vint au milieu d'eux, & ſigna des conditions qui auroient été honteuſes, ſi elles n'avoient pas été ridicules.

1650. Les Ecoſſois projettoient une invaſion en Angleterre ; Cromwell alla les combattre, & il les repouſſa. Charles fut obligé de fuir.

Cromwell étoit extrêmement vain de ſes triomphes ; ſon ambition ne voyant plus d'obſtacles, ne connut plus de frein, & le mépris du peuple pour le Parlement ſecondoit ſes vues.

Les Légiſlateurs inſtitués ainſi de leur propre autorité, n'avoient dans leurs vues, ni l'étendue ni la

combinaiſon néceſſaire pour le rôle dont ils s'étoient chargés. Ils étoient occupés de mille prétentions perſonnelles, & atteints d'une bigoterie qui peut tout auſſi bien s'appliquer à la Philoſophie qu'à la Dévotion. La Nation commençoit à craindre qu'ils ne prétendiſſent s'établir eux-mêmes Légiſlateurs perpétuels. Les *Jurés* leur avoient enlevé pluſieurs victimes ; ils créérent à leur place une Haute Cour de Juſtice, où les accuſations devoient être envoyées par le Conſeil d'Etat. Cette Cour étoit compoſée de gens abſolument dévoués à ce mépriſable Parlement, gens ſans aveu, ſans nom, ſans renommée à conſerver, & réſolus de tout ſacrifier à leur ſûreté & à leur intérêt.

Après la mort du Roi, le Parlement avoit étendu, juſqu'à l'infini, les crimes de haute trahiſon, les *offenſes verbales*, & même les *intentions* y furent compriſes. Tous les tyrans ſe reſſemblent, parce qu'ils ſont tous travaillés des mêmes paſſions : la cruauté & la crainte, qui s'engendrent & ſe nourriſſent l'une de l'autre.. *Tibere, Louis XI, & le long Parlement* forgerent des crimes. Les termes varient, l'eſprit eſt le même. Leſe-Majeſté ſous Tibere & Louis XI, haute trahiſon ſous le long Parlement, & de nos jours *leſe-Nation* ; mais cette derniere expreſſion eſt d'autant plus perfide, qu'elle eſt abſolument nouvelle, & par conſéquent ſans idée fixe. A Rome, avant les Céſars, les factieux convaincus d'avoir voulu rendre Rome eſclave, étoient atteints de *leſe-Majeſté* de la République. Toutes les priſons du Royaume étoient remplies de Citoyens ſuſpects au parti vainqueur & tremblant.

Les ſequeſtres des biens des mal-intentionnés, les compoſitions impoſées aux Royaliſtes fideles, la vente des biens de la Couronne, & d'autres objets, avoient produit des ſommes immenſes, mais qui ne ſuffiſoient ni aux dépenſes, ni aux déprédations du Parlement & de ſes Créatures : les Créatures d'un Parlement uſurpateur, deſpote, déprédateur, régicide enfin ! Ah ! malheureux peuple, par combien d'infortunes & de larmes n'as-tu pas expié ton erreur !

Cette Haute Cour de Juſtice, fidele à l'eſprit de ſon inſtitution, condamna nombre de Royaliſtes de marque. Eſt-il cependant une tyrannie plus réelle & plus ſanguinaire que celle d'un Corps *Légiſlatif* qui détermine & les crimes & les Juges, non point d'une maniere fixe & invariable, d'après quoi chacun connoiſſant ſes devoirs, ne peut devenir criminel ſans le ſavoir : des Juges non pour protéger les peuples, faire exécuter les Loix, juger du moins d'après des Loix ; mais pour découvrir des *coupables aujourd'hui, qui, par la même action, ne l'auroit pas été hier*, & décider des peines que méritent les crimes fantaſtiques.

En France, on a tranſporté, à un Tribunal juſqu'ici inférieur, le droit de vie & de mort ſur les Citoyens, pourſuivis d'après des délations payées ; des délations inſpirées par la cupidité des délateurs même, achetés par la ſcélérateſſe de quelque ennemi, ſuſcitées peut-être par le funeſte eſprit du ſyſtême, qui fait penſer à nos régénérateurs que les ſanglantes Tragédies honorent une Révolution ; ſollicitées par des conſpirateurs réels, qui ſe flat-

tent que les ſoupçons, les pourſuites, les jugemens & l'attente de ces affreux Spectacles détourneront le peuple du ſentiment de ſa miſere, & de la penſée de ceux qui s'y plongent. Pour moi, je ne me repoſe plus du lendemain, ni même de l'inſtant qui va ſuivre ſur mon innocence, je me repoſe ſur l'indifférence que tant de malheurs m'ont donné pour la vie. J'ai même peine à concevoir comment cette ſtoïque indifférence ſe concilie avec une ſenſibilité ſi univerſelle & ſi tendre. La vie ne m'eſt rien; mais ſi ma mort pouvoit être utile à ma Patrie, à mon Roi, ah! j'y volerois avec tranſport.

Trois années ſe paſſerent dans cet état d'oppreſſion. Au commencement de 1653, Cromwell s'appercevant du progrès de la jalouſie du Parlement, réſolut de prévenir l'effet de ſa mauvaiſe volonté. Il engagea les Officiers de l'armée à dreſſer une remontrance qui finiſſoit par demander la convocation d'un autre Parlement, & le Gouvernement égal & libre, promis au peuple depuis ſi longtems.

Le Parlement fut très-offenſé. Cependant il n'étoit plus gâté par de flatteuſes Adreſſes, comme dans le moment de l'illuſion. Il fit une réponſe extrêmement aigre.

Cromwell comparant en lui-même le Parlement éternel aux Décemvirs, s'efforçant à rendre leur puiſſance permanente, ſe détermina à en délivrer l'Angleterre, comme le Peuple Romain en avoit délivré la République. Il arriva au Parlement le 20 Avril, au moment où l'on diſcutoit les moyens de remplacer les places vacantes par de nouvelles élec-

tions. Il avoit laissé à la porte 300 Soldats déterminés. Il écouta avec assez d'impatience ; & comme on devoit aller aux voix, il frappa du pied ; les Soldats entrerent. Alors il chassa tous les Membres, les accablant d'injures *individuelles* à mesure qu'ils sortoient.

Alors commença la tyrannie d'un seul, suite & conséquence de cette République mal conçue, à laquelle la Nation n'avoit point donné son consentement, & qui n'étoit qu'un réel esclavage.

RÉCAPITULATION.

Charles s'étoit efforcé d'étendre, puis de défendre sa prérogative ; les Presbytériens avoient arrêté les entreprises de la Couronne, & par leurs hypocrites affectations, ils avoient fini par exciter le peuple à la révolte.

Le Long Parlement se rendit coupab'e de bien plus d'usurpations qu'il n'avoit eu à en réprimer. Il leva une Armée contre son Roi, & il plongea les peuples dans la désolation d'une guerre civile, pour soutenir les prétentions les plus injustes. Il avoit, dans le cours de ses funestes succès, renversé le trône. A peine étoit-il devenu redoutable, que les *Indépendans*, aussi ambitieux & plus puissans, expulsant le parti presbytérien, firent mourir le Roi, anéantissant la Monarchie, détruisirent la Chambre Haute, créerent des Cours de Justice qui leur étoient vendues. Les Indépendans, parmi leurs vains songes

d'égalité, étoient opprimés par leurs domeſtiques, qui faiſoient uſage de leurs principes. Une funeſte expérience prouva aux Anglois, comme les exemples anciens l'avoient appris, qu'une violence contraire aux Loix, de quelque prétexte qu'elle puſſe ſe couvrir, & quelque but qu'elle ſe propoſe, doit infailliblement aboutir au Gouvernement arbitraire & deſpotique d'un ſeul.



RÉFLEXIONS
SUR
CATILINA
ET SA CONJURATION.

CE ſcélérat, inſupportable aux Dieux, aux hommes, à lui-même, ne pouvoit faire taire le cri de ſa conſcience qui l'épouvantoit nuit & jour; ſa couleur étoit livide, ſes yeux égarés, ſa démarche inégale, ſon viſage, ſon maintien, tout peignoit les fureurs & le trouble de ſon ame. Au premier bruit qui ſe répandit de la conſpiration, Catilina diſoit : *Si l'on allume un incendie contre moi, je l'éteindrai, non avec de l'eau, mais avec la ruine.*

Dans une Ville ſi grande & ſi corrompue, Catilina raſſembla ſans peine une troupe nombreuſe de gens débordés & ſcélérats dont il ſe fit un cortege; tous ceux que l'indigence, le crime, ou le remord du crime bourreloient, furent admis dans ſa plus intime confidence. La populace de Rome étoit extrêmement pervertie; & d'ailleurs, dit Ci-

céron, dans une Ville inondée d'un ſi grand nombre d'Habitans, combien n'y en a-t-il pas qui, dans l'attente du ſupplice dû à leurs crimes, ne ſoupirent qu'après une Révolution, ne ſe repaiſſent que de projets de fureur que leur inſpire la dépravation de leur eſprit ? Combien y en a-t-il qui, dans l'embarras de leurs affaires domeſtiques, n'ont de reſſources, pour éviter leur ruine prochaine, que celle de l'Etat ? Je vais, Romains, vous expliquer quelles ſont les différentes ſortes de gens qui compoſent cette conjuration : les premiers ſont les gens qui, au milieu de leur faſte, gémiſſent tous les jours ſous le poids de leurs dettes.

Dans la ſeconde claſſe, ſont ceux qui, avec des dettes prodigieuſes, ont encore une prodigieuſe ambition. Ils voudroient dominer, & comme ils ne le pourroient pas dans le calme, ils ſouhaitent & excitent un orage.

Après vient un mêlange confus de toutes ſortes de gens, ſoit de la Ville ou de la Campagne, que leur pareſſe, leur mauvaiſe conduite entraînent dans le trouble dont ils eſperent profiter. Enſuite les parricides, les aſſaſſins, tous les ſcélérats de profeſſion, & enfin les favoris de Catilina.

Cicéron avoit beſoin de parler de *parricides* ; car il y avoit des fils de famille, qui étoient entrés dans la conjuration, & qui avoient pris la charge d'égorger leurs peres pendant l'incendie.

L'ennemi n'étoit pas, comme aux tems des guerres puniques, ſeulement ſur les rives de l'Anion, « il étoit, dit Cicéron, dans la Ville, dans la place publique ; & ce qui eſt horrible à penſer,

dans le ſanctuaire de la République, dans le Sénat même. »

Cicéron peignant aux Romains les conſéquences terribles des troubles antérieurs excités par les ambitieux & les méchans, leur diſoit : » Aujourd'hui le tréſor eſt épuiſé, les Fermiers ne peuvent faire payer les impôts ; l'autorité des Magiſtrats eſt comptée pour rien ; la diviſion regne parmi les ordres ; les ſuffrages ſont toujours vendus long-tems d'avance ; la corruption des Juges eſt publique ».

A la ſuite de tant d'agitations, de projets criminels, de malheurs affreux, Céſar & Pompée ont fait combattre les unes contre les autres, les Légions Romaines. Céſar fut aſſaſſiné par des Conjurés qui eſpéroient ſauver la Patrie ; mais Rome tomba au pouvoir d'Auguſte. Elle n'étoit plus libre ; mais fatiguée de tant de nouvelles ſecouſſes, elle reſpiroit & ſe trouvoit heureuſe. Tibere ſuccéda à Auguſte : dès-lors les Romains eurent le loiſir de réfléchir ſur les principes de leurs maux, de leurs maux alors ſans remedes : Auſſi-tôt que les Romains ceſſerent d'être vertueux, auſſi-tôt qu'ils s'abandonnerent au luxe & aux voluptés, ils ceſſerent d'être dignes de la Liberté ; & une foule de tyrans s'éleverent au milieu d'eux tous, excités par le deſir de les aſſervir. S'ils avoient ſu que, ſans des mœurs ſéveres & pures, une République ne peut ſe ſoutenir, ils auroient réformé leurs mœurs, fait des Loix ſomptuaires, créé des prix pour la vertu ; & peut-être auroient-ils épargné au monde tant de crimes, aux humains tant de malheurs.

Ici, c'eſt au moment où tous les liens de la Société ſont relâchés, c'eſt au moment où nous ſommes arrivés au comble de la dépravation, où la France eſt énervée par une paix de vingt-ſept ans, (car je n'appelle pas une guerre, l'expedition de l'Amérique). C'eſt au moment où nous ſommes épuiſés de luxe, qu'on prétend établir une République ! Conſidérez les Suiſſes, & voyez quel rapport votre ſituation avoit avec la leur. Ils étoient opprimés d'une maniere qui crioit vengeance, par la Maiſon d'Autriche, non pas leur Souverain, mais leur Vainqueur ; ils ſecouoient un joug odieux & cruel ; ils étoient unis par les mêmes ſentimens, conduits par les mêmes paſſions ; ils ont acheté leur liberté de leur ſang, du ſang de leurs tyrans, & enfin, ils avoient juré de vaincre ou de périr.

Pour nous, nous avons abattu la Puiſſance Royale, au moment de toute notre Hiſtoire où la Puiſſance Royale s'oublioit le plus elle-même ; nous avons anéanti la Nobleſſe ; au moment de toute notre Hiſtoire encore où la Nobleſſe étoit le plus confondue avec les autres Citoyens ; où elle penſoit le moins à ſes titres, à ſes droits, & elle ſacrifioit même tout ce qui, étant onéreux aux autres, étoit injuſte : nous dépouillons le Clergé de ſes biens, nous l'aviliſſons aux yeux de la populace, nous excitons notre ſuperbe courroux contre l'intolérance de la Religion, lorſque jamais la Religion ne fut plus tolérante, & ſes Miniſtres moins puiſſans ſur l'opinion. Dans le tranſport de ces nobles exploits, des louanges déplorables retentiſſent chaque jour dans ce Sanctuaire auguſte, d'où éma-

nent

nent les Loix qui vont gouverner les François. Quelquefois en lisant les préambules des Adresses, les préambules des Journalistes, je crois avoir perdu la mémoire, & je cherche attentivement quels faits j'ai oubliés, quelle victoire remportée, quel allié secouru, quel avantage obtenu sur nos voisins pour le Commerce, l'Agriculture, &c. Je vois un Roi, adoré de ses Sujets, dans les fers; je vois le Commerce ruiné, des colonies perdues, la Marine détruite, l'Armée découragée, dissipée tout à-l'heure peut-être; une Milice immense sans Chef unique; & je dirois volontiers sans choix; des Ministres sans aucune considération; la misere universelle; l'Anarchie par-tout, & l'esprit public n'étant plus qu'un esprit de licence & de destruction. Voilà nos maux présens, que les Chefs appellent nos conquêtes & leurs travaux; mais nos maux à venir, qui peut les calculer, si les François n'ouvrent enfin les yeux, & ne s'emploient tous à sauver la Patrie d'une perte inévitable? Quels progrès a fait l'Anarchie depuis que les Conspirateurs contre l'Etat ont soulevé les peuples, corrompu les Troupes, honoré la désertion, avili toute Autorité réprimante; depuis qu'ils ont appellé la justice une oppression, la juste défense des Citoyens attaqués, une cruauté coupable, depuis qu'ils ont traité les Brigands comme des Citoyens! &c. &c. Eh! il y a un an que nous nous flattions encore! nous nous flattions, malgré la honte & la surprise, de voir au rang de nos Législateurs tels & tels; mais tant d'autres avoient notre confiance Songez, François, que chaque jour il devient, je ne dis pas plus dangereux, le

courage naît des riſques même, mais plus difficile de vous éclairer de toutes parts; on vous environne de menſonges, d'illuſions; on colore vos fers tant qu'on y travaille, & l'on y travaillera long-tems encore; ſongez que ce ſont ceux qui font les Loix, qui décident de leur autorité perſonnelle & collective, qu'ils commandent à tous, qu'ils s'arrogent tous les pouvoirs, qu'ils poſent eux-mêmes les principes ſur leſquels ils établiſſent leurs droits illimités, & que chaque nouvel intérêt leur fournit un nouveau principe dont la conſéquence eſt uniforme : votre ſoumiſſion & leur empire.

FIN.